

Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Objectifs d'apprentissage

- Être capable d'interpréter des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et d'abstention aux élections.
- Comprendre que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population (degré d'intégration sociale, intérêt pour la politique, sentiment de compétence politique) et de variables contextuelles (perception des enjeux de l'élection, types d'élection).
- Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales).
- Comprendre que la volatilité électorale revêt des formes variées (intermittence du vote, changement des préférences électorales) et qu'elle peut refléter un affaiblissement ou une recomposition du poids de certaines variables sociales, un déclin de l'identification politique (clivage gauche/droite notamment) et un renforcement du poids des variables contextuelles.



Lors de l'élection présidentielle américaine de 1936, l'institut Gallup, créé quelques mois auparavant par George Gallup, directeur de recherche marketing d'une agence publicitaire, organise le premier sondage d'intentions de vote réalisé sur un échantillon représentatif de quelques milliers de personnes. Il prévoit avec succès la victoire de F.D Roosevelt (certes en la sous-estimant de six points) quand le "vote de paille" organisé auprès de plusieurs millions de lecteurs par la revue *Literary Digest* anticipait une victoire du candidat républicain, Alf Landon. La réussite de l'institut Gallup repose sur l'idée implicite que le choix électoral n'est pas distribué de manière aléatoire dans la population, mais se trouve lié à des propriétés sociales qu'il faut prendre en compte. Il inscrit le vote dans une dimension collective, en fait un acte en partie déterminé et marque ainsi une prise de distance avec la figure de l'électeur libre et éclairé. La sociologie électorale se développe autour de cette intuition, notamment à partir des années 1960 aux Etats-Unis et en France. L'étude des déterminants sociaux du vote s'étend ensuite à l'analyse de la participation électorale, afin d'expliquer et de comprendre la progression de l'abstention.

Pourtant, l'idée d'un électeur essentiellement mû par des déterminismes sociaux est régulièrement discutée. Aux États-Unis, un reflux des identifications partisans est repéré au cours des années 1970. En France, l'importance du clivage gauche-droite et celle des variables « lourdes » font l'objet de contestations à partir des années 1980, tandis que les ouvriers s'orientent de moins en moins à gauche et que la pratique religieuse régresse. Ces évolutions suggèrent une réhabilitation du vote comme acte individuel, c'est-à-dire comme choix d'un électeur réflexif, sensible aux enjeux de l'élection et à l'évolution de l'offre électorale.

Ce chapitre est structuré autour de cette tension. Il étudie d'abord la participation électorale, pour montrer qu'elle relève à la fois de logiques sociales et contextuelles. Il expose ensuite les logiques collectives de l'orientation électorale, avant de s'intéresser à l'articulation entre l'individu et le collectif à partir des explications de la volatilité électorale.

I. Déterminants et sens de la participation électorale

A. Comment mesurer la mobilisation électorale ?

Il existe plusieurs façons de mesurer la mobilisation des électeurs. Le taux d'abstention mesure le pourcentage d'électeurs inscrits sur les listes électorales qui n'ont pas voté à un tour de scrutin donné.

Taux d'absention:
$$\frac{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales n'ayant pas voté à un tour du scrutin}}{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales}}$$

Le taux de participation électorale est l'envers du taux d'abstention. Il mesure le pourcentage d'électeurs inscrits qui sont allés voter.

Taux de participation électorale:
$$\frac{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales ayant voté à un tour du scrutin}}{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales}}$$

Il est aussi possible de calculer des taux de participation sur plusieurs scrutins. Ainsi, on pourra mesurer le pourcentage d'électeurs ayant participé à tous les tours de scrutin en 2017 (il s'agit alors d'un taux de participation systématique) ou à au moins un tour de scrutin (on évalue alors la participation et l'abstention intermittentes).

La mesure des taux de participation et d'abstention, largement relayée par les médias, ne suffit toutefois pas à saisir la réalité de la non participation électorale. Le calcul du taux d'inscription sur les listes électorales permet de saisir la part des électeurs potentiels s'étant effectivement inscrits. Si depuis l'abaissement de la majorité électorale en 1974 sont considérés comme électeurs tous les nationaux français de plus de 18 ans jouissant de leurs droits civils et politiques (auxquels il faut ajouter pour les élections locales les ressortissants de l'Union Européenne), tous ne s'inscrivent pas sur les listes électorales.

Taux d'inscription :
$$\frac{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales}}{\text{Nombre de personnes ayant légalement la possibilité de le faire}}$$

En France, le taux d'inscription sur les listes électorales est de façon stable légèrement inférieur à 90%. En moyenne, un électeur potentiel sur dix n'est pas inscrit. Le taux d'inscription au 1er mars 2017 était de 88,6%. [Ce calcul peut enfin être complété par celui de la mal-inscription, soit l'inscription sur les listes électorales ailleurs que dans son lieu de résidence effectif.]

B. Les variables sociales de l'abstention

1. Participation électorale, intérêt pour la politique et sentiment de compétence politique

Une partie de l'abstention s'explique par des variables sociologiques. C'est en particulier le cas de l'abstention systématique, qui relève essentiellement de ce qu'Anne Muxel nomme abstention "hors-jeu" (Muxel, 2003). Il s'agit d'une abstention qui manifeste une distance importante vis-à-vis du processus et des enjeux électoraux. Vincent Tiberj souligne ainsi que pour les différentes élections ayant eu lieu entre 2014 et 2017, les personnes n'ayant jamais parlé de l'élection ont entre 2,8 et 5,5 fois plus de chances de s'abstenir que ceux qui en ont parlé souvent. Cette abstention concerne des individus dont les caractéristiques favorisent l'expérience de la domination sociale ; on y observe ainsi une sur-représentation des chômeurs, des précaires et des moins diplômés. Ainsi, en 2017, un peu moins d'un quart des inscrits de 25 ans ou plus sans aucun diplôme se sont abstenus aux deux tours des scrutins, tandis que cette proportion est inférieure à 15% des individus titulaires d'un diplôme et à 10% de ceux qui disposent d'un diplôme du supérieur (Tiberj, 2018).

Cette sur-représentation des catégories dominées dans l'abstention n'est pas nouvelle. Pierre Bourdieu l'analyse dans *La Distinction* (Bourdieu, 1979) comme étant la manifestation, dans le domaine politique, de la domination symbolique et des inégalités liées à la répartition inégale du capital culturel. Dans un ouvrage désormais classique, Daniel Gaxie prolonge cette analyse en dévoilant le "cens caché" qui organise, dans les démocraties modernes, une domination politique d'autant plus efficace qu'elle est invisible (Gaxie, 1978). Dans la Constitution de 1791, le suffrage censitaire restreignait le corps électoral aux hommes âgés de plus de 25 ans payant un impôt au moins égal à trois jours de salaire (ce qui excluait alors 40% des hommes de la participation électorale). Bien qu'il ait été aboli, il subsiste une barrière sociale qui limite la propension des "dominés" à participer au scrutin.

Cette barrière, liée aux ressources culturelles inégales des groupes, repose au moins autant sur le sentiment de compétence (subjectif) que sur la compétence objective. La politisation dépend en effet à la fois du "degré auquel les agents sociaux ont le sentiment de se retrouver dans le déroulement des événements politiques, donc, de leur trouver un sens" (sentiment de compétence) et de la "capacité à opérer une construction proprement politique de l'espace politique" (compétence). La durée de scolarisation est déterminante dans l'acquisition de cette maîtrise, car elle fournit aussi bien les instruments (langagiers, conceptuels) que l'appétence nécessaires à ce travail de politisation, seul à même de doter l'individu de repères lui permettant de s'orienter dans l'offre électorale et de "se faire" une opinion. "La politisation différentielle des classes sociales apparaît [donc] comme une conséquence de leur inégalité devant le système d'enseignement" (Gaxie, 1978).

Daniel Gaxie souligne que les partis politiques et/ou les syndicats peuvent toutefois exercer un effet de compensation à l'égard d'individus peu diplômés, en leur fournissant des cadres cognitifs qui favorisent la politisation. La diminution du taux de syndicalisation, particulièrement importante chez les salariés peu qualifiés, constitue alors une explication supplémentaire de la progression de l'abstention dans les catégories les moins diplômées. Dans *La démocratie de l'abstention*, Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen attribuent notamment la fragilisation de la norme électorale dans les banlieues de relégation au délitement des structures locales de politisation. Cette fragilisation est objectivée par la progression de la non-inscription sur les listes électorales. Leur étude est issue d'une ethnographie menée pendant quatre ans (de 2002 à 2006) dans la Cité des Cosmonautes, en Seine-Saint-Denis. Les auteurs relatent le caractère structurant de la présence du parti communiste dans le quartier dans les années 1970 : porte-à-porte hebdomadaire pour vendre *L'Humanité*, organisation par le parti de l'amicale des locataires, gestion des procurations et accompagnement des sympathisants les plus âgés jusqu'au bureau de vote les jours de scrutin... Au déclin du PCF s'ajoute celui du travail comme espace de politisation. Le développement du chômage, mais aussi de l'emploi atypique et/ou dans des PME entraîne en effet une "fragmentation objective du monde ouvrier" qui rend difficile le travail de mobilisation des syndicats, mais aussi d'un collectif de travail pérenne (Braconnier, Dormagen, 2007).

Dans *Les inaudibles*, Céline Braconnier explique par ailleurs que le manque de repères politiques, qu'illustre notamment l'absence de maîtrise du clivage gauche-droite, peut s'exprimer sous la forme d'un désintérêt affirmé pour les questions politiques : "Nous avons rencontré des enquêtés dont le peu d'intérêt qu'ils manifestent pour la politique s'explique avant tout par la fragilité des repères dont ils disposent (...). Même lorsqu'ils ont vécu leur enfance en France, les bénéficiaires [du RSA] sont rarement détenteurs de ressources scolaires ou culturelles qui prédisposent à faire entendre sa voix en politique" (Braconnier, Mayer, 2015). La notion d'abstention "hors du jeu politique" conceptualisée par Anne Muxel ne se réduit pas, cependant, à une forme d'apathie politique corrélée à un faible niveau d'instruction et des difficultés d'insertion sociale. Ces abstentionnistes quasi-constants sont aussi les plus porteurs d'une contestation globale de la société, qu'ils ne politisent guère mais qui explique une défiance structurelle et un rejet de l'offre électorale dans son ensemble.

2. Participation électorale et intégration sociale

L'enquête menée par Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen insiste également sur une autre facette de l'abstention sociologique, relative à l'absence de collectifs intégrateurs qui pousseraient l'individu à se rendre aux urnes. En 1968, Alain Lancelot proposait déjà une analyse du vote comme étant conditionné au statut socio-économique ainsi qu'à l'importance des liens d'interconnaissance, dont la force expliquerait la participation électorale alors plus fréquente dans le monde rural que dans les grandes villes.

La *démocratie de l'abstention* montre surtout le rôle de la famille dans l'apprentissage de la pratique électorale. Les jeunes habitants font ainsi état de pressions et d'aides familiales au moment de s'inscrire sur les listes électorales. Si le rôle de familles peu politisées peut se limiter à une transmission de la norme électorale, l'influence familiale se poursuit souvent au travers de choix électoraux orientés par les parents. Dans les familles d'origine étrangère, sur-représentées en milieu populaire, la polisation exercée par les parents se trouve toutefois limitée par le nombre de parents n'ayant pas le droit de vote ou se sentant illégitimes à "se mêler des affaires des nationaux".

Par ailleurs, la tendance à la "déstructuration des familles" (l'augmentation du nombre des familles monoparentales et des ménages composés d'une seule personne) constitue un facteur important de la démobilisation électorale au sein de la cité. En effet, l'enquête *Participation* conduite par l'Insee montre qu'au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, "les adultes d'une famille monoparentale présentent un taux d'abstention presque deux fois plus élevé que celui des adultes d'un couple avec enfant : 23,2 % contre 13 %. Cette situation trouve son prolongement dans le comportement électoral de leurs enfants. Un enfant de famille monoparentale est plus souvent abstentionniste qu'un enfant vivant avec ses deux parents : 32,7 % contre 24,6 %". L'effet de la composition familiale demeure significatif quand on l'évalue toutes choses égales par ailleurs (Braconnier, Coulmont, Dormagen, 2017).

Complément pour le professeur

L'intégration sociale par le travail, à l'origine de différences de participation électorale au sein des classes populaires

L'article de Camille Peugny, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires » illustre autrement le rôle de l'intégration sociale dans la participation électorale, en mettant en avant le rôle de l'intégration professionnelle. Si les taux d'abstention des ouvriers et des employés sont plus importants que la moyenne, il importe en réalité d'établir des distinctions au sein de cette « classe populaire ». En étudiant la participation électorale lors des élections présidentielles et législatives de 2012, Camille Peugny montre que si la participation intermittente est désormais la norme (à l'exception des employés de la fonction publique, une majorité absolue des autres employés et des ouvriers s'abstient au moins une fois), la non participation électorale, quelle qu'en soit la forme, est inégalement distribuée. Ainsi, lors de ces scrutins, si 6,8 % des ouvriers qualifiés de l'industrie se sont constamment abstenus, cela a été le cas de 14,9 % des ouvriers non qualifiés de l'artisanat. Et la prise en compte de la non

inscription renforce encore ce constat.

	Nationalité étrangère (1)	Non-inscrits (2)	Abstention constante (3)	Total
Agents de service de la fonction publique (N = 2038)	2,8	5	6,5	13,7
Policiers et militaires (N = 451)	6,7	6,1	14,2	24,8
Employés administratifs du privé (N = 1308)	3	4,6	5,4	12,5
Employés de commerce (N = 902)	5,5	7,5	11,6	22,3
Personnels des services aux particuliers (N = 1264)	12,1	8,4	8,9	26,6
<i>Ensemble des employés (N = 5963)</i>	<i>6</i>	<i>6,1</i>	<i>8,1</i>	<i>18,9</i>
Ouvriers qualifiés de type industriel (N = 877)	7,4	6,9	6,8	19,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal (N = 954)	13	9,6	11,5	30,4
Chauffeurs (N = 524)	5	8,8	8,6	20,8
Ouvriers qualifiés de la manutention et des transports (N = 361)	5	9,3	13	25
Ouvriers non qualifiés de l'industrie (N = 1076)	8,6	9,3	12,8	27,7
Ouvriers non qualifiés de l'artisanat (N = 585)	19	12,3	14,9	39,5
Ouvriers agricoles (N = 223)	10,2	10,1	10,3	27,6
<i>Ensemble des ouvriers (N = 4600)</i>	<i>10,3</i>	<i>9,3</i>	<i>11,1</i>	<i>27,7</i>
<i>Ensemble des professions intermédiaires (N = 5063)</i>	<i>3</i>	<i>3,8</i>	<i>5,9</i>	<i>12,2</i>
<i>Ensemble des cadres supérieurs (N = 2544)</i>	<i>4,4</i>	<i>2,4</i>	<i>4,3</i>	<i>10,7</i>
<i>Ensemble des salariés (N = 18170)</i>	<i>6,1</i>	<i>5,7</i>	<i>7,7</i>	<i>18,4</i>

Source : enquête Emploi 2012 pour (1) et enquête Participation électorale pour (2) et (3).

En résumé, selon Camille Peugny, « l'intégration dans un collectif de travail stable et constitué favorise la participation politique. Le monde de l'industrie, malgré son déclin numérique rapide, demeure en partie un monde de la grande entreprise d'où les syndicats ne sont pas absents, ce qui contribue à la politisation de ses salariés. A l'inverse, l'isolement professionnel de la plupart des employés des services à la personne les prive de cet élément important de socialisation politique. De la même manière, le déficit de participation qui persiste parmi les salariés en emploi temporaire souligne en creux l'importance d'une insertion durable dans des collectifs de travail stables. Si le diplôme, l'âge, le sexe ou le revenu constituent des ressources décisives, l'intégration professionnelle en est une autre car son absence éloigne du politique. Elle permet de comprendre pourquoi des fragments des salariés d'exécution que tout inviterait à penser en termes de domination (des ouvriers de la métallurgie travaillant dans un secteur exposé à une concurrence internationale exacerbée) figurent parmi les plus politisés au sein des espaces populaires » (Peugny, 2015, page 757).

C. Les variables contextuelles de l'abstention

Complément pour le professeur Le paradoxe du vote

Dans *An economic theory of democracy* (1957), Anthony Downs introduit l'idée d'un électeur rationnel, qui décide de participer ou non en fonction d'un calcul coût-avantage. La rétribution liée à la participation électorale correspond à la différence entre le bénéfice retiré du vote (les gains associés à l'élection du candidat préféré par l'individu multipliés par la probabilité que son vote modifie le cours de choses) et son coût (d'information et/ou de déplacement). Il en ressort qu'étant donné le grand nombre d'électeurs, l'abstention est un acte rationnel. On retrouve ici la logique du paradoxe développé par Mancur Olson en 1965 dans *Logique de l'action collective* : dans un grand groupe, la participation à l'action collective n'est pas rationnelle car la contribution liée à la participation d'un individu supplémentaire est faible et moins importante que les coûts individuels de la participation. La solution réside alors dans la coercition ou la présence d'avantages individuels liés à la participation. De même, le « paradoxe du vote » ne se résout alors qu'en intégrant un paramètre supplémentaire, l'existence de « satisfactions psychiques », de rétributions symboliques liées à l'acte électoral en soi, indépendamment de son influence sur le résultat. L'importance de la participation souligne donc le poids de la norme électorale.

Complément pour le professeur La mal-inscription et les coûts de la participation électorale

S'il faut donc admettre que le vote n'est pas réductible à un calcul issu d'une rationalité instrumentale, la prise en compte des coûts et bénéfices de la participation électorale présente cependant un intérêt certain.

Dans un article paru en 2016, Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, Ghislain Gabalda et Xavier Niel étudient ainsi les conséquences de la mal-inscription sur la participation électorale. Sont considérés comme mal-inscrits les électeurs inscrits dans une autre commune ou dans leur commune, mais à au moins 1500 mètres de leur lieu de résidence effectif. La mal-inscription augmente alors le coût lié à la participation au scrutin, qu'il s'agisse du coût de déplacement ou de réalisation d'une procuration. La mal-inscription est un phénomène répandu. Selon les auteurs, elle concerne en 2012 15,1% du corps électoral, les deux tiers des électeurs mal inscrits l'étant dans une autre commune que la leur. Or il apparaît que la mal inscription est une cause importante de l'abstention. Ainsi, « alors que les mal-inscrits dans une autre commune représentent 11,1% des inscrits, ils expliquent à eux seuls 23,4% de l'abstentionnisme constant [aux quatre tours de scrutin ayant eu lieu en 2012]. De surcroît, être mal-inscrit à l'intérieur de sa propre commune suffit à augmenter de 4,8 points les risques d'être un abstentionniste constant ». L'élévation des coûts matériels du vote augmente donc la probabilité de s'abstenir, un résultat qui se retrouve pour l'abstention intermittente (à au moins un tour de scrutin ayant eu lieu en 2012, mais pas à tous). En 2012, moins de la

moitié des électeurs mal-inscrits dans une autre commune que la leur ont voté à la fois aux présidentielles et aux législatives, contre 68,9% des électeurs bien inscrits.

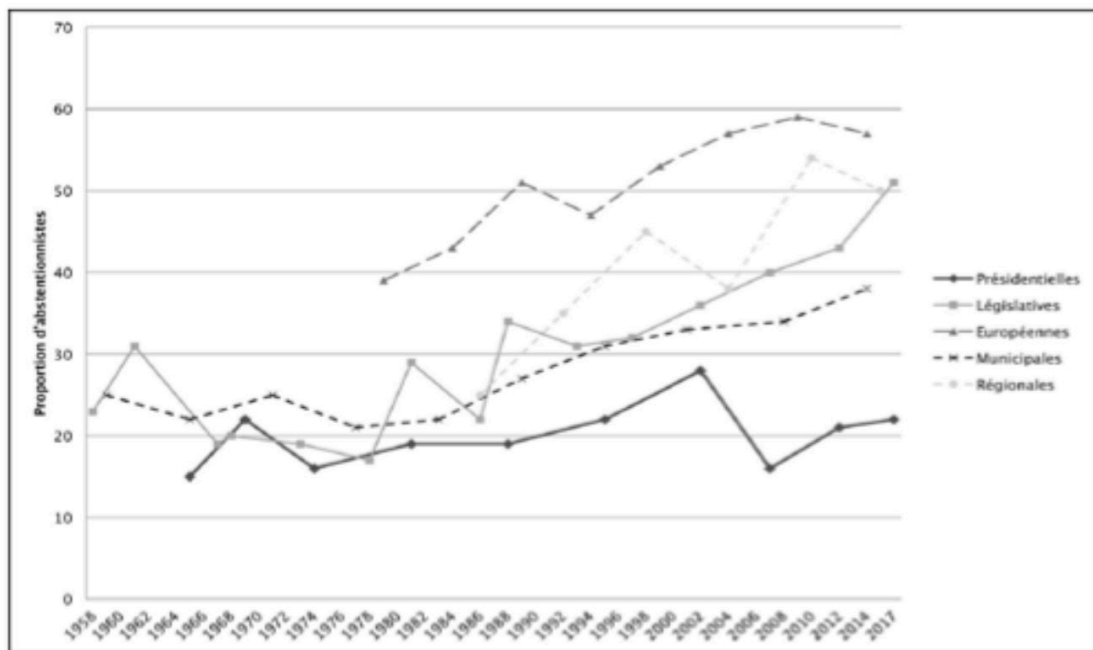
Au-delà du lien qu'elle établit entre coût de la participation électorale et abstention, la mal-inscription présente l'intérêt d'expliquer l'abstention de certaines catégories sociales. Ainsi, les électeurs les plus jeunes sont les plus mal inscrits. Cette situation concerne 31,1% des 25-34 ans, dont la mal-inscription est aussi plus fréquemment que la moyenne une mal-inscription extracommunale. Par ailleurs, c'est au sein des populations les plus diplômées que la mal-inscription est la plus fréquente (un diplômé du supérieur sur cinq est mal inscrit, un taux deux fois supérieur aux électeurs sans diplôme). Ne pas prendre en compte ce phénomène peut ainsi conduire à n'imputer l'abstention des catégories les plus jeunes et les plus diplômées qu'à des dispositions à la participation politique plus réduites, et notamment à l'existence d'une période de "moratoire électoral de la jeunesse" liée à leur plus faible intégration sociale, alors que leur abstention procède aussi de leur mobilité résidentielle et des coûts supplémentaires liés à la participation politique qu'elle implique.

1. Participation et enjeux des scrutins

La perception par l'électeur des enjeux du scrutin influence aussi la probabilité de sa participation. Cette perception tient à la fois au type d'élection concerné et à la lecture des oppositions entre les candidats en présence.

Dans les États dans lesquels les scrutins sont fréquents et peu décisifs, l'abstention tend à être plus élevée. Ainsi, la Suisse, qui a un recours fréquent au référendum (y compris d'initiative populaire) et connaît de fréquents gouvernements de coalition, se caractérise par des taux d'abstention particulièrement élevés. Lors des dernières élections cantonales dans le canton de Berne (que ce soit en 2014 ou en 2018), moins d'un électeur sur trois s'est déplacé ; depuis les années 1980, aucune élection fédérale n'a rassemblé plus de la moitié des électeurs potentiels. A l'opposé, à Malte, où la taille réduite du corps électoral rend fréquentes les victoires étriquées et où l'espace politique est partagé entre un parti nationaliste et un parti travailliste clairement opposés, la participation aux élections générales a toujours été supérieure à 92 % depuis les années 1970, avec un taux de participation record de 96,9 % lors du scrutin de 2003.

Ce constat d'un lien entre participation et enjeu perçu se retrouve dans les écarts en termes de taux d'abstention entre les différents scrutins en France. Ainsi, si le taux d'abstention à une élection présidentielle n'a jamais été supérieur à 28,4% sous la Cinquième République, ce taux n'a jamais été inférieur à 50% aux élections européennes depuis 1994. De la même manière, l'importance de l'enjeu perçu se retrouve dans la plus forte participation, parmi les scrutins locaux, aux élections municipales.



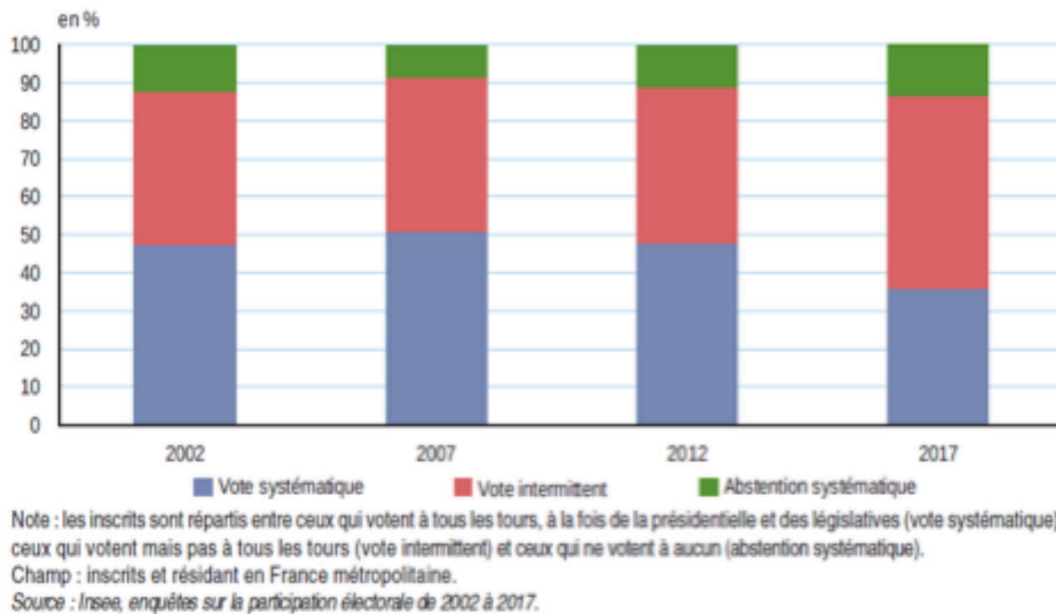
Sources : résultats officiels, ministère de l'Intérieur (compilation de l'auteur).

(Tiberj, 2018)

Outre les caractéristiques propres au scrutin, la perception des enjeux dépend aussi de la clarté du clivage partisan. Dans la France des années 1970, la polarisation autour de l'Union de la gauche d'une part et du gaullisme d'autre part a soutenu la participation électorale (le taux d'abstention lors de l'élection présidentielle de 1974 est ainsi de 15,8% au premier tour et de 12,7% au second tour, un record de participation pour la Cinquième République). De la même manière, le rebond de la participation électorale lors de l'élection présidentielle de 2007 peut s'interpréter à la fois comme une réactivation de la norme électorale à la suite du 21 avril 2002, mais aussi comme le résultat d'une réactivation du clivage gauche-droite par la campagne de Nicolas Sarkozy. On a notamment observé à cette occasion une participation plus importante des jeunes électeurs des quartiers populaires.

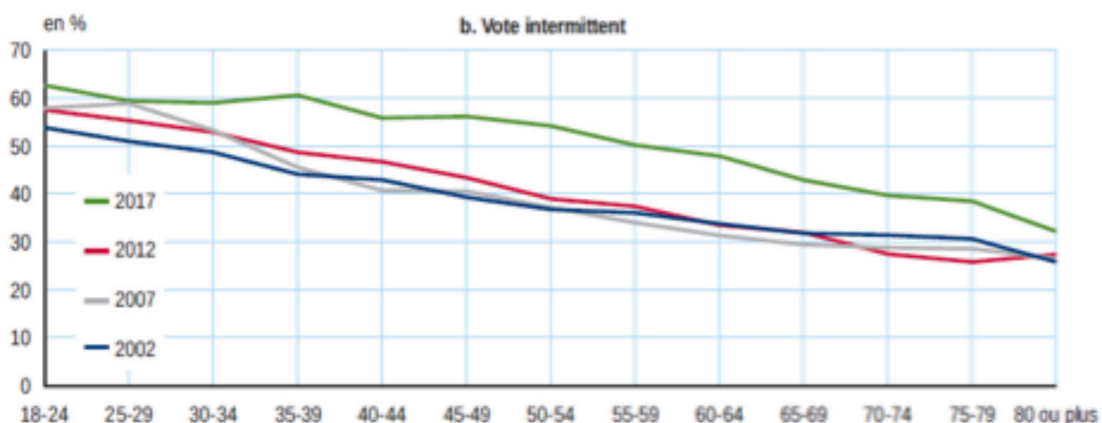
2. La progression d'une abstention intermittente

Une partie de l'abstention peut donc correspondre à ce qu'Anne Muxel a nommé un abstentionnisme « dans le jeu » : l'abstention d'électeurs relativement intéressés par la politique, capables d'exprimer une préférence partisane, plus jeunes et diplômés que les abstentionnistes « hors-jeu ». Leur abstention est le plus souvent intermittente, leur participation étant conditionnée au fait de se reconnaître dans une offre électorale. Anne Muxel la relie donc à l'émergence d'un nouveau type d'électeur, plus mobile, plus affranchi des modèles d'identification partisane, relativement critique et exigeant à l'égard de l'offre politique, et pouvant utiliser l'abstention au même titre que le vote pour se faire entendre et peser sur l'élection. (Muxel, 2008) La volatilité de la participation électorale semble en effet progresser sur le moyen terme, puisque de moins en moins d'inscrits votent systématiquement



(Buisson, Penant, 2017)

Du fait d'un effet de génération, la volatilité de la participation électorale peut être amenée à croître encore. Selon Vincent Tiberj, le renouvellement générationnel entraîne l'émergence de citoyens plus détachés du politique et de la norme de la participation électorale. Les cohortes nées à partir des années 1950 se distinguent par un moindre investissement politique (y compris en termes de fréquence des discussions sur ce thème), et la montée d'une certaine défiance conjoncturelle. Ainsi, les individus nés dans les années 1970, qui semblent entretenir un rapport particulièrement négatif au politique, « sont arrivés sur la scène politique française dans les années 1990, une période où les affaires de financements publics concernaient tant la gauche que la droite, et où Jospin déclarait que l' « Etat ne [pouvait] pas tout – alors que seize ans auparavant, la gauche voulait « changer la vie » ». Pour ces électeurs moins investis, la participation électorale peut davantage dépendre de l'intensité du scrutin. L'intermittence du vote y est de fait répandue (Tiberj, 2017a).



Lecture : en 2012, 55 % des inscrits âgés de 50 à 54 ans ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 39 % ont participé à une partie des tours (vote intermittent), et 6 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).
 Champ : inscrits et résidant en France métropolitaine.
 Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

(Buisson, Penant, 2017)

Complément pour le professeur Abstention hors-jeu et dans le jeu aux élections présidentielles de 2002 et 2007

Selon Anne Muxel, le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 avait vu s'abstenir des électeurs s'intéressant peu ou pas à la politique mais aussi d'autres, davantage intégrés au jeu politique. Ainsi, un abstentionniste sur trois reconnaissait en 2002 se sentir proche d'un parti politique. L'élection présidentielle de 2002 peut ainsi s'interpréter comme ayant été marquée par une forme d'abstentionnisme de contestation, d'électeurs insatisfaits par l'offre électorale proposée. Cela se retrouve dans le niveau de diplôme et la PCS des abstentionnistes. Ainsi, au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, le taux d'abstention des professions libérales et des cadres supérieurs a été de 30%, soit autant que celui des ouvriers (28%). (Muxel, 2007)

En 2007 en revanche, les candidats proposent une image renouvelée du jeu politique (le Cevipof parlera dans son ouvrage de synthèse de « vote de rupture ») et parviennent à capter une partie de la protestation et du mécontentement politiques. Or on constate que la réduction de l'abstention par rapport au scrutin de 2002, si elle est certes générale, est néanmoins très inégalement distribuée. Ainsi, alors que le taux d'abstention des professions libérales et des cadres supérieurs recule de 20 points (passant de 30 à 10%), celui des ouvriers ne diminue que de 8 points. Si le taux d'abstention des électeurs déclarant ne pas du tout s'intéresser à la politique décline fortement, le reflux semble se faire plus aisément pour les électeurs les plus diplômés. Selon Anne Muxel, « les attitudes et les comportements politiques des abstentionnistes du 22 avril 2007 présentent les caractéristiques d'un abstentionnisme hors du jeu politique. Comparés aux votants, les 16,2 % de Français qui sont restés en dehors de la décision électorale n'ont pas les mêmes dispositions à l'égard de la politique et ont un lien nettement plus distant avec cette sphère d'activité et de préoccupation ». (Muxel, 2007, page 323)

Complément pour le professeur L'élection présidentielle de 2017 et la montée de l'abstention

L'élection présidentielle de 2017 permet de compléter ce tableau de l'abstention. Elle est en premier lieu marquée par son développement continu. Le taux d'abstention au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 est supérieur de 1,7 points à ce qui a été observé en 2012, et de 6 points à ce qui a été observé en 2007.

La campagne présidentielle, malgré sa dramaturgie évidente, est jugée « décevante » par 86% des électeurs un mois avant le premier tour, et le pourcentage de citoyens se déclarant certains d'aller voter a toujours été modeste. Surtout, l'abstention progresse après le premier tour de l'élection présidentielle, pour des raisons essentiellement politiques. Au second tour, le quart des électeurs de Benoît Hamon et de François Fillion s'abstient, un choix fait par 36% des électeurs de Jean-Luc Mélenchon. Interrogés sur la motivation de ce retrait des urnes, 31% des abstentionnistes déclarent refuser de choisir entre deux candidats qu'ils rejettent totalement ; une justification mise en avant par la moitié des électeurs mélenchonnistes s'étant

abstenus au second tour. On observe donc une « abstention de refus », le retrait d'un électeur pourtant politisé. Cela se retrouve dans le développement du vote blanc. Lors des neuf scrutins présidentiels précédents, le vote blanc a concerné en moyenne 4,2% des votants. Au second tour de l'élection de 2017, 11,5% des votants ont voté blanc ; un choix là encore majoritairement motivé par « le rejet total des deux candidats » (dans un sondage au sein duquel la réponse « je ne les rejette pas mais ils ne correspondent pas à mes idées » était aussi proposé). L'importance de la désaffection d'électeurs politisés est confirmée par le fait que si 23% des électeurs disent avoir été tentés par le vote blanc, on observe peu de différence en fonction de l'intérêt exprimé pour la politique, 21% des électeurs déclarant s'intéresser à la politique ayant eu cette tentation. On retrouve là les ingrédients de l'abstention record des élections législatives qui suivent. Pour la première fois, l'abstention devient le comportement majoritaire. 51,3% des électeurs s'abstiennent dès le premier tour ; une abstention historiquement haute qui s'accroît encore lors du second tour qui voit s'abstenir 57,36% des inscrits. (Muxel, 2017)

La progression, voire la généralisation de l'abstention, marque t-elle alors l'effacement des logiques sociales de l'abstention, au profit de facteurs politiques liés aux enjeux du scrutin et à l'offre partisane ? Dans un article intitulé « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale », Céline Braconnier, Baptiste Coulmont et Jean-Yves Dormagen montrent qu'au premier tour de l'élection présidentielle, à variables contrôlées (par une régression logistique), « le passage d'un niveau bac+5 à un niveau bac général augmente d'environ 4 points les risques de s'abstenir. Cette augmentation (...) atteint le niveau impressionnant de 17 points lorsque l'électeur concerné n'a aucun diplôme et s'est arrêté avant le lycée ». Les inégalités de politisation et de participation sont donc toujours centrales. En revanche, l'effet propre de l'âge est très limité et semble s'expliquer essentiellement par la mal-inscription supérieure des jeunes électeurs. L'analyse des élections législatives qui suivent permet de préciser le rôle des variables lourdes. Non seulement le poids de ces variables ne disparaît pas avec la progression de l'abstention, mais il s'accroît. Si l'abstention progresse dans tous les segments de l'électorat, y compris ceux qui sont a priori les plus participationnistes, l'effet des variables sociales se renforce. Ainsi, lors du second tour des élections législatives, à variables contrôlées, la différence de participation entre un diplômé de niveau bac +5 et un électeur sans diplôme s'étant arrêté avant le lycée atteint 20,8 points. Plus encore, l'âge devient significatif. Par rapport à un électeur âgé de 60 à 64 ans, le risque d'abstention est plus élevé de 31,4 points pour un jeune de 25 à 49 ans. De même, un effet propre lié à la PCS apparaît et l'effet de l'appartenance à une famille monoparentale se renforce. En résumé, « plus l'intensité du scrutin se réduit et plus les propriétés sociales des électeurs deviennent déterminantes dans leur chance de participation électorale ». (Braconnier, Coulmont, Dormagen, 2017)

II. Les explications sociales du vote

Si la figure de l'électeur informé, forgeant ses préférences en fonction de sa réflexion sur les enjeux de chaque scrutin, est au cœur du mythe démocratique, la sociologie électorale s'est fondée sur la déconstruction de cette représentation. Elle a en effet montré que le vote et l'orientation électorale sont largement structurés par des appartenances collectives et des déterminants sociaux, dont beaucoup sont toujours d'actualité dans la France contemporaine.

A. *La mise en évidence de l'influence des appartenances sociales sur le vote et l'orientation électorale*

Dès le début du XX^{ème} siècle, plusieurs travaux, désormais considérés comme fondateurs de la sociologie électorale, ont montré que les préférences électorales sont organisées par des logiques d'appartenance sociale.

Complément pour le professeur.

André Siegfried et les « tempéraments politiques » des régions françaises

La volonté d'appréhender de façon scientifique l'explication des comportements électoraux naît en France avec la publication du *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* par André Siegfried (1913). Cette étude géographique s'intéresse aux spécificités politiques de différentes régions de la France de l'Ouest, telles qu'elles s'expriment dans le vote de leurs habitants entre les années 1870 et 1910. A partir de nombreux entretiens et observations, du dépouillement de centaines de documents et de la réalisation de dizaines de cartes, Siegfried mène une enquête de terrain d'une ampleur exceptionnelle dans 14 départements de la France de l'Ouest, où il observe une "singulière continuité" dans les manifestations de l'opinion politique d'une région, dessinant "sous l'apparence mouvante des élections (...) des tempéraments politiques régionaux".

Plus précisément, il montre une correspondance entre les cartes électorale et géologique de la France de l'Ouest, qu'il résume dans une formule devenue célèbre "le granit vote à droite, le calcaire vote à gauche". En effet, le bocage granitique est une zone d'habitat dispersé et de grande propriété où la structure sociale est organisée autour des figures du noble et du prêtre, dont l'influence oriente le vote à droite. A l'inverse, dans les plaines calcaires où l'habitat est aggloméré, la structure plus libre et ouverte de la vie de village prédispose au vote républicain.

La corrélation entre la nature des sols et l'orientation électorale n'est cependant parfaite que dans le bocage vendéen, sans doute en raison de son Histoire particulière (la Chouannerie). Siegfried écarte donc un pur déterminisme naturel et explique que le rapport entre géologie et vote transite par le mode de peuplement du territoire et les rapports sociaux qui s'y déploient.

Son travail est consacré après la Seconde Guerre mondiale comme une œuvre fondatrice de la géographie et de la sociologie électorales.

1. Paul Lazarsfeld et le rôle des groupes primaires

Les travaux de Paul Lazarsfeld, menés à l'université de Columbia, sont pour partie le fruit d'un hasard. L'objectif initial est d'abord de tester la méthode du panel, exploitable dans le cadre d'études sur la consommation. En 1940, à l'occasion de l'élection présidentielle opposant Franklin D. Roosevelt au républicain Wendell Willkie, les équipes de Columbia mènent une étude dans le comté d'Érié, dans l'Ohio. Ils tirent au sort 25% des électeurs et constituent au sein de ce groupe un panel d'environ 600 personnes qui seront interrogées à sept reprises (les autres servant de groupe témoin). Quelques questions portant sur le groupe de référence, le sentiment d'appartenance, de courts éléments ethnographiques sont remplis par l'enquêteur (la présence de livres au domicile, par exemple).

Deux thèses fortes ressortent de ce travail qui donnera lieu à la publication de l'ouvrage *The people's choice. How the voter makes up his mind in a presidential campaign* (Lazarsfeld, Berelson, Gaudet, 1944). Premièrement, les médias n'exercent qu'une influence limitée, bien moins importante que celle des groupes primaires (famille, amis ou collègues proches). Deuxièmement, les choix électoraux sont largement pré-orientés.

Ces résultats sont par la suite approfondis dans l'ouvrage *Voting*, publié en 1954 par Berelson, Lazarsfeld et Mc Phee. Les auteurs insistent sur le rôle des relations interpersonnelles et, notamment, sur le poids de certains individus qu'ils désignent comme des « leaders d'opinion ». Au sein de chaque groupe primaire, certains individus disposent d'une influence plus importante sur le vote des autres. Plus attentifs à la campagne, ils servent de relais entre les médias et les fractions moins informées de l'électorat. La communication politique constitue ainsi un processus à deux étapes (*two-step flow of communication*).

L'image qui ressort des travaux de Columbia est celle d'un citoyen qui n'est pas soumis à l'influence écrasante des médias, mais qui est aussi peu informé et dont l'intérêt pour la politique est assez limité. Il est donc en définitive assez éloigné de l'idéal démocratique. « *Les vrais électeurs hésitants – les citoyens à l'esprit ouvert qui font de sincères efforts pour soupeser les enjeux et les candidats sans passion et pour le bien de leur pays dans son ensemble – existent principalement dans la propagande de campagne, dans les livres d'éducation civique [...]. Dans la vraie vie, ils sont en fait peu nombreux* » (Lazarsfeld, Berelson, Gaudet, 1944).

Il existe par conséquent une pré-orientation sociale du vote importante. Lazarsfeld l'estime à partir d'un indice de prédisposition politique composé de trois variables : la religion, le lieu de résidence (urbain ou rural) et le statut socio-économique. Ainsi, un électeur catholique urbain et modeste aura 83% de chances de voter démocrate lors des élections présidentielles de 1940, tandis qu'un électeur doté des propriétés opposées votera républicain dans 74% des cas. Les électeurs protestants, ruraux mais pauvres ou catholiques, urbains mais riches constituent le cas intermédiaire (un indice de prédisposition politique de 4 sur 7) et partagent leur vote de manière équilibrée. Cela débouche sur la conclusion lapidaire et souvent citée qu'« *un électeur pense politiquement comme il est socialement* ».

Par ailleurs, l'auto-définition de sa situation par l'électeur peut avoir une influence supérieure à la position sociale observée quand celle-ci est peu tranchée. Ainsi, pour les catégories intermédiaires en termes de statut social, le fait de se sentir appartenir au « monde des affaires » favorise le vote républicain (dans 62% des cas), quand la définition comme appartenant au « monde des travailleurs » entraîne majoritairement un vote démocrate.

Les conversions d'électeurs sont rares. En 1940, 8% seulement des électeurs évoluent au fil de la campagne. De plus, deux fois sur trois, l'évolution de ces « party changers » les amène à s'aligner sur la préférence dominante de leur groupe d'appartenance. En définitive, l'influence des médias et de la campagne électorale semble s'effectuer sur les électeurs les plus indécis, qui sont aussi les moins attentifs, tandis que les électeurs les plus intéressés par la campagne en font une « appropriation sélective », le suivi de la campagne servant à conforter un choix déjà établi.

2. Le rôle de l'identification partisane dans le « paradigme de Michigan »

Les théories de l'école du Michigan ont essentiellement été présentés dans l'ouvrage publié par Angus Campbell, Phillip Converse, Warren Miller et Donald Stokes en 1960 : *The American voter*. Il s'agit d'une analyse secondaire de sondages nationaux, qui permet donc d'établir des distinctions géographiques, mais de manière plus décontextualisée par rapport aux groupes d'appartenance.

Les travaux de l'université du Michigan insistent sur le rôle de l'identification partisane, entendue comme l'attachement durable à un des deux partis qui structurent la vie politique américaine. Cette identification est largement transmise par les parents dans le cadre d'une socialisation politique que vient souvent renforcer plus tard le milieu socio-professionnel. Comme dans les travaux de Lazarsfeld, le programme d'un candidat et sa campagne influencent donc assez peu le vote. Toutefois, l'explication ne repose pas tant, cette fois, sur les préférences des groupes primaires que sur une grille psycho-sociologique. Refusant une approche purement déterministe, les auteurs reprennent l'image d'un entonnoir de causalité. L'influence de l'environnement social, économique et politique dans lequel évolue l'individu depuis l'enfance joue un rôle de filtre vis-à-vis des candidats et des enjeux propres à l'élection, par l'intermédiaire de l'identification partisane. Les variables socio-économiques et socio-démographiques n'influencent pas directement le vote ; elles jouent sur les identités, les valeurs et donc sur l'attachement à un parti donné.

Cette approche permet en outre d'aborder la question de la stabilité des votes, aussi peu informés que dans le modèle de Columbia, au travers d'une typologie des élections. Beaucoup sont des élections de maintien, dans lesquelles les préférences restent stables ; mais il existe aussi des élections de « déviation » (ainsi, des électeurs républicains votent démocrate après la crise de 1929 ; de même, Eisenhower, bénéficiant de son statut d'ancien chef militaire est choisi en 1952 par 15% des électeurs fortement attachés au parti démocrate) puis de « rétablissement ». Enfin, les élections de « réalignement » sont marquées par une évolution durable

des identités partisans (avec l'éloignement du parti démocrate des électeurs blancs du sud américain après le mouvement des droits civiques, par exemple).

B. Les variables lourdes de l'orientation électorale en France : permanences et recompositions.

Au delà de leurs divergences, les travaux menés dans les université de Columbia et du Michigan sont à l'origine de nombreuses études sur le poids des variables dites « lourdes » dans la détermination des comportements électoraux. En France, l'appartenance religieuse ainsi que plusieurs variables socio-économiques influencent le positionnement sur un axe gauche-droite.

1. La religion

L'appartenance et la pratique religieuses sont des variables explicatives majeures de l'orientation électorale. Dans *Classe, religion et comportement politique* (1977), Guy Michelat et Michel Simon identifient deux sous-cultures politiques : l'une structurée autour de la religion (catholique) et l'autre autour de la classe sociale (ouvrière). La première correspond le plus souvent à un vote de droite. Statistiquement, la variable explicative utilisée dans la plupart des enquêtes est le niveau d'intégration au catholicisme. En effet, l'effet de la religion s'effectue via l'appartenance plus ou moins intense à un groupe (et non à travers une opposition binaire entre croyants et non-croyants). On oppose alors des « sans-religion » à des pratiquants plus ou moins réguliers.

La corrélation entre niveau d'intégration au catholicisme et vote de droite persiste lors des dernières élections : Guy Michelat et Claude Dargent montrent qu'au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, le vote pour la droite parlementaire (incarnée par les candidats Nicolas Sarkozy et François Bayrou) concerne 23% des sans-religion contre 71% des pratiquants réguliers. L'écart demeure supérieur à 40 points au deuxième tour. (Michelat, Dargent, 2015) A l'inverse, les votes pour la gauche diminuent au fur et à mesure qu'augmente l'intégration au catholicisme. En 2017 encore, le rapport à la religion demeure très lié au positionnement gauche-droite. Le positionnement à gauche demeure de loin le plus fréquent pour les sans-religion, même si ce groupe tend progressivement à se désaligner (en 1988, le placement à gauche y dépassait de 57 points celui à droite, contre 25 points d'écart « seulement » en 2017) (Tiberj, 2017b).

La robustesse de cette corrélation est surprenante au regard des transformations majeures qu'ont connues les relations entre l'Église et l'offre politique. L'Église catholique ne donne plus de consigne de vote depuis 1958 ; la question de la laïcité ne structure plus comme autrefois le clivage entre la gauche et la droite. Par ailleurs, l'emprise de la religion catholique a beaucoup diminué : la proportion des Français qui se déclarent catholiques est passée de 85 % dans les années 1960 à près de 60 % de nos jours et le poids des pratiquants réguliers est passé de 20 % à 10 %. Enfin, le rapport à la religion s'est largement individualisé.

Une hypothèse explicative serait d'expliquer la persistance de la corrélation observée par des spécificités socio-démographiques des catholiques réguliers. Ces derniers sont en effet plus âgés que la moyenne de la population française, et détiennent plus de patrimoine. Mais l'effet de la pratique religieuse demeure important toutes choses égales par ailleurs. En 2012, à patrimoine égal, les catholiques pratiquants votent 5,6 fois plus souvent que les sans-religion pour Nicolas Sarkozy. L'explication réside donc sans doute davantage dans un "système symbolique" propre au catholicisme, auquel Guy Michelat et Claude Dargent associent notamment trois traits : la place accordée à la famille et à la transmission (matérielle comme symbolique), le libéralisme économique et l'ethno-autoritarisme¹, traits qui s'accompagnent d'attitudes et de comportements politiques conservateurs.

L'influence de l'appartenance religieuse n'est pas propre à la France. Dans les pays de l'Europe des 12 comme aux États-Unis, le degré d'intégration religieuse au sein d'une communauté chrétienne (catholique, protestante ou orthodoxe) va souvent de pair avec une moindre orientation "à gauche" de l'échiquier politique. Au-delà de cette tendance générale, il existe toutefois des spécificités liées à l'histoire nationale et au statut de chaque religion dans le pays considéré. Ainsi, dans l'Amérique protestante ou l'Angleterre anglicane, l'intégration au catholicisme est plutôt corrélée avec un vote de gauche.

Enfin, les Français descendants d'immigrés originaires du Maghreb, de Turquie ou d'Afrique subsaharienne ont une orientation à gauche majoritaire, mais qui semble par contre peu dépendante du degré d'appartenance à l'islam. (Brouard, Tiberj, 2005)

2. Le patrimoine

L'effet du patrimoine est connu depuis le travail de Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier sur les élections législatives de 1978 (Capdevielle, Dupoirier, 1981). Les auteurs montrent que quel que soit le niveau de revenu, la gauche l'emporte chez les électeurs qui n'ont aucun patrimoine, et la droite chez ceux qui ont au moins deux éléments de patrimoine.

Le patrimoine est donc une variable dont l'influence, ancienne, ne s'est jamais démentie. Le travail de Martial Foucault, Richard Nadeau et Michael Lewis-Beck, « La persistance de l'effet patrimoine lors des élections présidentielles françaises », le confirme sur la période 1988-2007. Plus précisément, la possession d'un patrimoine considéré comme risqué (constitué par exemple de valeurs mobilières) est associée à une plus grande propension à voter à droite aux différentes élections présidentielles. Cela peut provenir d'un goût pour la prise de risque, qui favoriserait à la fois le vote de droite (associé à la valorisation de la libre entreprise) et la détention d'un patrimoine risqué, mais aussi d'un effet propre lié à la possession de ce type de patrimoine. Par ailleurs, l'étude permet de montrer l'interaction qui existe entre l'effet de certaines variables lourdes et les enjeux de la campagne électorale.

1 Cette échelle combine deux aspects : l'un caractérisé par la peur et le rejet de l'Autre (notamment des immigrés) et l'autre par le désir d'autorité (qui se traduit par exemple par la remise en cause de l'abolition de la peine de mort).

En effet, la campagne conduite par Nicolas Sarkozy en 2007 met en valeur le patrimoine. Le candidat de droite veut alors faire de la France « un pays de propriétaires ». Or l'élection de 2007 est la seule pour laquelle la possession d'un patrimoine non risqué a elle aussi un effet statistiquement significatif, à l'opposé de l'élection de 1995, centrée sur la fracture sociale et pour laquelle l'effet patrimoine était plus faible. Ainsi selon les auteurs, « lors de l'élection présidentielle de 1995, un électeur indécis entre vote à gauche et vote à droite a une probabilité de 55% de voter à droite dès lors qu'il possède un portefeuille de valeurs mobilières. Cette probabilité atteint 66% en 2007, et même 74% si l'on tient également compte de l'effet du patrimoine non risqué spécifique à cette occasion ». L'effet patrimoine se confirme donc, même si son ampleur apparaît liée aux enjeux propres à chaque campagne électorale. (Foucault, Nadeau, Lewis-Beck, 2011)

3. Indépendants, salariés du public et du privé

Dans la plupart des pays européens, les indépendants votent plus souvent à droite que les salariés. La propriété des moyens de travail, le statut de « patron », l'attachement à la libre entreprise et à l'initiative individuelle semblent favoriser un libéralisme économique et une valorisation de la prise de risque qui convergent avec les valeurs de la droite. En France, l'opposition entre indépendants et salariés s'est renforcée depuis l'accès de la gauche au pouvoir dans les années 1980. Il s'agit désormais du clivage socio-professionnel le plus déterminant dans l'orientation des électeurs. En 1995, l'écart entre ces deux catégories concernant la fréquence du vote de gauche avoisinait les 30 points de pourcentage (Mayer, Boy, 1997). L'influence de cette variable dépend du nombre d'« attributs » qui attachent l'individu avec l'univers des indépendants ou des salariés : ce n'est pas seulement le fait de travailler sous un certain statut qui joue, mais aussi le fait d'être issu d'une famille ou d'avoir un conjoint travaillant sous ce même statut.

Au sein du groupe des salariés, un clivage oppose ensuite ceux qui travaillent dans le secteur public à ceux qui travaillent dans le privé. Les fonctionnaires et agents du public votent plus souvent à gauche tandis que les salariés du privé votent plus souvent à droite. Au niveau européen, l'écart entre ces groupes est léger ; parmi les fonctionnaires le positionnement à gauche n'est vraiment sensible que chez les enseignants (Rouban, 2005). Le clivage entre « gens du public » et « gens du privé » est toutefois plus marqué en France, dessinant deux sous-cultures politiques distinctes. Les premiers, inquiets du libéralisme économique de la droite et de ses atteintes possibles au service public, votent significativement plus souvent à gauche que les seconds, davantage touchés par le chômage et critiques des « privilèges » des fonctionnaires. En 1995, le vote de gauche concernait ainsi les deux-tiers des professeurs et plus de la moitié des autres salariés du public (Mayer, Boy, 1997)

4. Effet d'âge ou effet de génération ?

L'effet de l'âge a souvent été discuté. S'il est souvent aisément repérable par le biais de tris croisés (ainsi l'électorat de François Fillon en 2017 était-il significativement plus âgé que la moyenne : 35% des électeurs de F. Fillon étaient âgés d'au moins 65 ans, 47% étaient retraités), il masque souvent d'autres effets liés à la pratique religieuse, au patrimoine ou à la génération. Bernard Denni montre ainsi que le conservatisme des seniors s'explique assez largement par ces variables. A pratique religieuse et à niveau de patrimoine contrôlés, le sur-vote conservateur des électeurs de plus de 60 ans se réduit et peut pour partie encore s'expliquer par des effets de génération. Ainsi, lors de l'élection présidentielle de 1988, si le pourcentage d'électeurs votant à droite au second tour était plus élevé de 17 points pour les électeurs âgés de plus de 63 ans que pour les 18-30 ans, l'écart était inversé au sein des électeurs non catholiques et sans patrimoine significatif. (Denni, 2011)

La prise en compte de l'âge, sans devoir être surestimée, peut toutefois parfois être éclairante. Dans un article paru dans la revue *Commentaire* et intitulé « Sur la gauche radicale : le vote Mélenchon », Jérôme Fourquet montre ainsi l'importance de l'électorat jeune pour la France Insoumise, dont le profil est proche de celui de Podemos en Espagne ou de l'électorat de Bernie Sanders lors des primaires démocrates américaines. Alors que le candidat insoumis qu'il recueille 29% des suffrages de 18-24 ans, seuls 21% des 36-64 ans et 12% des électeurs âgés de 65 ans et plus ont fait ce choix.

L'âge peut néanmoins masquer l'existence d'un effet de génération. Dans l'ouvrage *Les citoyens qui viennent*, Vincent Tiberj rappelle que les cohortes les plus anciennes étaient marquées par un rapport déférent au politique, une tendance à s'en remettre aux élites politiques et à considérer le vote comme un devoir. Si ces cohortes nées avant guerre représentaient la moitié du corps électoral en 1980, elles n'en constituent pas le cinquième aujourd'hui. A l'opposé, les cohortes les plus récentes sont marquées par un rapport plus distant au politique. Elles ont été socialisées dans un contexte de rapprochement idéologique entre droite et gauche et d'impuissance de l'État sur certains sujets économiques. Par ailleurs, tout autant concernés par le clivage socio-économique, les citoyens les plus jeunes sont en revanche marqués par un plus grand libéralisme culturel. Ainsi en termes d'orientation politique, selon Vincent Tiberj, « c'est la droite que menace la démographie, c'est elle qui devrait subir le plus directement les effets du renouvellement générationnel. L'orientation idéologique n'est pas une affaire d'âge mais une question de cohorte. Clairement, les cohortes acquises au vote de droite sont nées avant guerre, tandis que les générations nées dans les années 1960 et suivantes, en moyenne, penchent à gauche ». (Tiberj, 2017a)

Complément pour le professeur

Le genre : la fin du « gender gap » ?

Historiquement mobilisée pour expliquer un vote féminin conservateur, puis une moindre attirance des femmes pour les extrêmes, la variable genrée est aujourd'hui discutée.

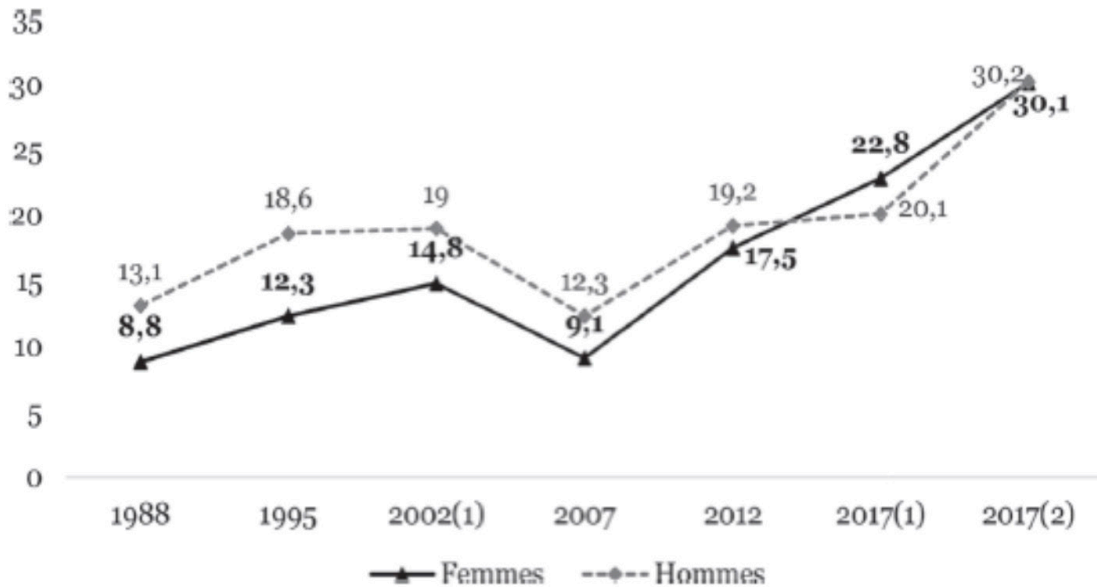
Dans un article paru en 2013, Réjane Sénac et Maxime Parodi étudient ainsi l'évolution du « gender gap ». Cet écart genré a connu trois phases principales. Dans les années 1950 et 1960, il est qualifié de traditionnel. Les électrices s'abstiennent davantage et ont un vote plus conservateur que les hommes. Les années 1970 sont marquées par un accroissement de la participation des femmes et un rapprochement de l'orientation électorale entre les sexes. A cette phase de rapprochement succède à partir des années 1980 une nouvelle spécificité du vote féminin : une légère surreprésentation des votes écologistes et socialistes, et surtout une moindre attirance pour le Front National. Le gender gap est donc surtout interne au vote de droite. Dans « Les paradoxes du gender gap à la française », Mariette Sineau montre que ce clivage genré connaît plusieurs explications. Le moindre vote frontiste provient à la fois de femmes diplômées, tournées vers des valeurs féministes, mais aussi d'un groupe de femmes plus âgées, davantage pratiquantes, et dont les valeurs traditionnelles s'opposent au vote frontiste.

Que montrent alors les élections récentes quant à cet écart de genre ? En 2012, on retrouve certes un moindre vote féminin en faveur de J-L Mélenchon, en dépit de la place donnée à la question du féminisme dans sa campagne électorale, et un léger sur vote en faveur de F. Hollande (potentiellement lié à la surreprésentation des femmes parmi les employés du secteur public) ; mais surtout, c'est l'érosion du « radical right gender gap », de l'écart genré en défaveur de l'extrême droite, qui est significative. Alors que le score électoral du Front National était encore supérieur de 6 points chez les hommes en 1995, cet écart tombe à 3 points en 2007, puis moins de deux en 2012. Selon Réjane Sénac et Maxime Parodi, au-delà d'un effet lié à la prise de contrôle du parti par Marine Le Pen, le recentrage du Front National sur des thématiques économiques peut l'expliquer en partie. L'électorat féminin du Front National semble en effet plus sensible aux questions relevant de la redistribution et de la justice sociale. L'idée d'un recentrage des aides sociales au détriment tant des riches que des immigrés peut alors convaincre un électorat féminin populaire.

Cette analyse de la disparition du « *radical right gender gap* » peut être complétée en se référant à l'élection présidentielle de 2017. Cette dernière est notamment étudiée par Abdelkarim Amengy, Anja Durovic et Nonna Mayer dans un article intitulé « L'impact du genre sur le vote Marine Le Pen ». Les auteurs constatent ainsi qu'« au second tour, il n'y a quasiment pas de différence [genrée]. Non seulement le RRG [Radical Right Gender Gap] a disparu mais il aurait tendance à s'inverser, même si les écarts sont faibles ». La précarisation de la situation professionnelle des femmes, en particulier dans le secteur des services, l'érosion de l'effet protecteur du catholicisme, en lien avec la division de l'Église catholique quant à l'attitude à adopter face au FN et surtout l'existence d'un « effet Marine Le Pen » expliquent cela. En effet, la candidate se présente comme plus moderne, moins clivante, met en avant son statut de femme divorcée et sa plus grande ouverture en termes de mœurs. Par ailleurs, le

programme du parti d'extrême droite insiste sur des thématiques telles que l'égalité salariale ou la lutte contre la précarité professionnelle.

Figure 1. Évolution du vote Le Pen des femmes et des hommes aux élections présidentielles (en pourcentages des suffrages exprimés)*



* Il s'agit des premiers tours sauf en 2017. On ne dispose pas de données pour les votes par genre au second tour de 2002.

Source : Enquêtes post-électorales françaises du Cevipof 1988 et 1995 ; panel électoral français 2002 et 2007 (vague 1), FES 2012 et 2017 (CEE) ; données redressées sur la base des résultats réels.

Si l'écart genré s'estompe, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille laisser de côté cette variable. Son absence d'effet dans les régressions masque des différences générationnelles importantes. Ainsi, selon les auteurs, « deux cohortes en particulier sortent du commun : les deux dernières, celles qui votent pour la première fois en 2012 ou 2017. Le vote des jeunes Françaises, qui était toujours resté en dessous du seuil de 16% depuis 1988, augmente considérablement en 2012 et explose véritablement en 2017. Presque 32% des femmes âgées de 18 à 26 ans ont donné leur voix à Marine Le Pen au dernier scrutin présidentiel, et surtout dans une proportion beaucoup plus élevée que chez leurs homologues masculins. L'écart lié au genre pour cette catégorie d'âge s'inverse et s'élève à sept points de pourcentage. Dans cette jeune cohorte (...) qui n'a connu que le FN mariniste, le vote Le Pen est devenu un vote très majoritairement féminin, c'est le *Radical Right Gender Gap* à l'envers » On ne peut ainsi exclure que la variable genrée redevienne pertinente mais dans un sens opposé à ce qu'elle a été autrefois, au moins pour les présidentielles.

III. La volatilité électorale

La volatilité électorale a progressé tant du point de vue de la participation que de l'orientation électorales. L'abstention intermittente étudiée dans la partie I en est une manifestation. Si l'on se concentre maintenant sur l'orientation du vote, la volatilité se manifeste par le changement des préférences d'une élection à l'autre. Elle s'objective alors par la forte variation des scores enregistrés par les candidats des partis entre deux scrutins. Ce phénomène interroge la sociologie politique car il peut refléter un affaiblissement du poids des variables lourdes lié un déclin de l'identification politique et/ou à un renforcement du poids des variables contextuelles, ou bien une recomposition du poids de certaines variables.

A. L'évolution du clivage gauche / droite

1. L'affaiblissement d'un clivage socio-économique ?

Le clivage gauche-droite est un élément structurant de la vie politique française. Issu de la Révolution de 1789, il caractérise l'histoire de la Cinquième République. Ainsi, dans un article intitulé « Droite et gauche depuis 1958 », Vincent Feré présente la période s'étendant de 1958 à 1981 comme celle de l'apogée de la bipolarisation. La Constitution de 1958 et les modes de scrutin adoptés rendent essentielle à la victoire la constitution d'alliances. François Mitterrand tire ainsi les conséquences de cette logique avec la signature en 1972 d'un programme commun de gouvernement avec les radicaux et les communistes. Le bloc de gauche est alors marqué par la domination électorale du Parti Communiste Français, solidement implanté dans le monde ouvrier et disposant avec la CGT d'un relais syndical efficace. Cette dynamique de la gauche stimule en retour l'unité de la droite, soudée face au « danger socialo-communiste ». (Féré, 2017)

L'élection de 1981 ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du clivage gauche-droite. Sans le dire ouvertement, la gauche abandonne le mythe d'une rupture avec le capitalisme. Avec Mitterrand, elle libéralise les marchés financiers, acte le tournant de la rigueur et lutte contre l'inflation. Avec Lionel Jospin Premier Ministre, elle lance après 1997 un vaste programme de privatisations (et l'ouverture du capital de France Télécom puis Air France), voit Lionel Jospin déclarer que « l'État ne peut pas tout ». La conversion de François Hollande à la politique de l'offre en 2014 s'inscrit dans la poursuite de ce mouvement. Dans le même temps, la droite cultive des marqueurs de gauche, ce dont témoignent la campagne de 1995 de Jacques Chirac centrée sur la fracture sociale, ou l'insistance en 2007 de Nicolas Sarkozy (qui cite occasionnellement Jaurès) sur le pouvoir d'achat.

2. La politique des deux axes et la tripartition de l'espace électoral.

Il serait toutefois erroné de limiter l'histoire du clivage gauche-droite à celle d'un affaiblissement des oppositions économiques. Si ce dernier est réel du côté de l'offre politique, cela ne signifie pas pour autant que l'opposition entre électeurs de gauche et de droite disparaisse sur le plan socio-économique. De plus, un nouveau clivage, fondé sur le libéralisme culturel, s'impose et complexifie l'espace électoral français.

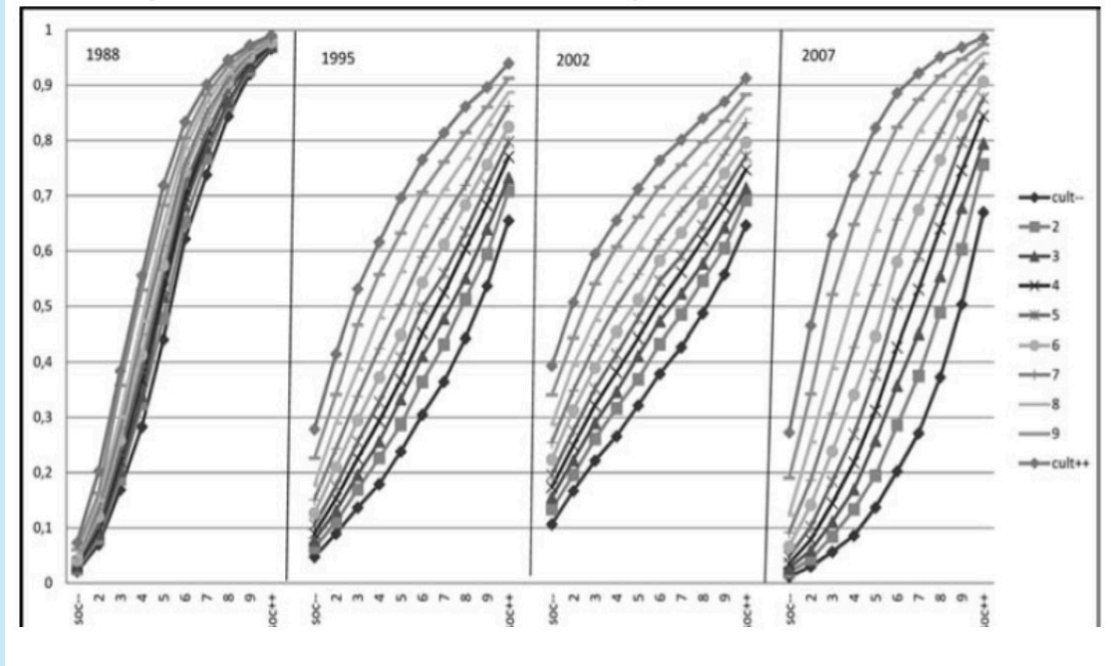
Dans un article intitulé « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes (1988-2007) », Vincent Tiberj analyse cette mutation du clivage gauche-droite. Selon l'auteur, le positionnement gauche-droite se fait maintenant sur deux axes : en termes de libéralisme économique, mais aussi culturel. Le niveau de libéralisme culturel est évalué par l'auteur à partir d'une série de questions portant sur le rapport à l'immigration ou à l'islam, la peine de mort, l'importance de l'autorité à l'école, la vision de l'homosexualité ou de l'avortement, ... (les questions pouvant varier en fonction des enquêtes conduites lors de chaque élection). Le niveau de libéralisme économique est évalué à partir de questions sur le rapport aux privatisations ou à la réduction des inégalités, la confiance dans les syndicats, l'opinion sur le nombre de fonctionnaires, ... (Tiberj, 2012)

Contrairement à des pays comme les Pays-Bas dans lesquels quatre forces politiques principales en découlent, le mode de scrutin français a permis aux grands partis de Gouvernement d'intégrer cette nouvelle donne. Ainsi, deux pôles antinomiques existent, « l'un social et libéral culturellement, et l'autre libéral économiquement et conservateur culturellement ». Dès lors, si jusqu'en 1988 le choix entre gauche et droite était essentiellement guidé par un positionnement socio-économique, par la suite, les deux logiques jouent à parts égales. Un électeur libéral économiquement peut voter à gauche en raison de son progressisme sur les questions culturelles, de même que la sensibilité aux questions sociales ne suffit pas à générer un vote de gauche si elle est associée à un plus fort conservatisme quant aux questions de société. Ainsi, « dans le décile le plus social de l'électorat de 2007, la probabilité de voter à gauche évolue entre 0,67 pour les plus conservateurs et 0,99 pour les plus tolérants ». L'opposition économique entre droite et gauche ne disparaît donc pas mais elle n'a plus le même pouvoir explicatif en termes de positionnement gauche-droite. Cela explique ainsi le moindre vote à gauche d'ouvriers dont le niveau d'opposition au libéralisme économique n'a pourtant pas réellement faibli.

Complément pour le professeur

Probabilités prédites de voter à gauche au 2e tour (1988-2007)

Figure 3. Probabilités prédites de voter à gauche au 2^e tour (1988-2007)



Note de lecture : le graphique représente les probabilités d'un vote à gauche au second tour de l'élection présidentielle de 1988 à 2007 (représentées en ordonnée). L'axe des abscisses classe les électeurs par décile en fonction de leur niveau de libéralisme économique (les électeurs les plus libéraux étant situés à gauche). Les différentes courbes correspondent à un classement de l'électorat par décile de libéralisme culturel. La courbe en gras, la plus basse, correspond aux électeurs les plus conservateurs sur le plan culturel. Ainsi en 2007, les électeurs appartenant au décile le plus libéral économiquement n'ont quasiment aucune chance de voter à gauche s'ils font aussi partie du décile le plus conservateur sur le plan culturel, mais ont environ 27% de chances de voter à gauche s'ils font partie du décile le plus libéral sur le plan culturel.

Qu'en est-il alors du vote en faveur du Front National ? Ce dernier est associé essentiellement à un fort degré de conservatisme culturel. L'installation du Front National dans le paysage politique français a été décrite à partir de la notion de « tripartition » de l'espace électoral par Gérard Grundberg et Étienne Schweisguth dans les années 1990. Il s'agit alors de constater l'opposition, en termes de valeurs, entre électeurs de la droite modérée et de l'extrême droite. (Grundberg, Schweisguth, 1997) Alors que l'électorat de la droite de gouvernement se caractérise par son libéralisme économique, celui de l'extrême droite, plus nuancé sur cette thématique depuis les années 1990, est en revanche marqué par son fort rejet du libéralisme culturel. Cette division idéologique ne se retrouve pas au sein des partis de gauche, qui se distinguent par une opposition plus ou moins forte au libéralisme économique. La tripartition de

l'espace électoral est visible dans l'offre politique, puisqu'il n'y a pas d'alliances entre la droite classique et le Front National, en dépit de la progression électorale de ce dernier. Au contraire, c'est pendant longtemps la pratique du « front républicain » (alliance entre la gauche et la droite pour évincer le FN) qui domine ; l'élection présidentielle de 2002 en étant l'exemple le plus notable.

Complément pour le professeur L'élection présidentielle de 2017, la naissance d'un nouveau clivage ?

L'élection présidentielle de 2017 se structure en partie autour d'une opposition qui ne recouvre pas le clivage gauche-droite traditionnel. Emmanuel Macron se présente comme un candidat pro-européen, « progressiste », ce que sa rivale frontiste retraduit dans l'expression d'un clivage entre « patriotes » et « mondialistes ». Ces deux candidats s'adressent à un électoral libéral ou conservateur à la fois économiquement et culturellement et donnent une place centrale à des lignes de fracture qui traversent les partis de gouvernement historiques (le rapport à l'Europe ou à la mondialisation). Dans un article paru dans la revue *Commentaire*, Jérôme Fourquet présente ainsi le rapport à la mondialisation comme un nouveau clivage. Selon l'auteur, les espaces et les catégories les moins armés face à la mondialisation (bassins industriels en crise, territoires ruraux et périphériques, électeurs peu diplômés) ont été les principaux soutiens de Marine Le Pen, mais aussi de Trump et du Brexit, ou du candidat d'extrême droite Norbert Hofer en Autriche. La variable la plus structurante de ce nouveau clivage serait le niveau de diplôme, qui constitue une variable de plus en plus superposable avec la géographie électorale, la progression des prix de l'immobilier reléguant les peu diplômés aux marges des agglomérations. Examinant la relation entre vote d'extrême droite et distance à Paris lors des élections régionales de 2015, J. Fourquet observe ainsi une corrélation significative entre ces variables. Alors que le rapport à la mondialisation structurait des clivages internes aux deux grands partis de gouvernement, il occupe désormais une place structurante dans la division de l'offre électorale. (Fourquet, 2017a)

La capacité du rapport à la mondialisation à structurer le paysage politique trouve son prolongement dans des réflexions similaires sur l'Europe. Le désaccord sur les questions européennes est en effet un aspect central de l'opposition entre M. Le Pen et E. Macron, tandis que ce clivage traverse le parti socialiste et les Républicains.

Comme le soulignent Céline Belot, Bruno Cautrès et Sylvie Strudel dans un article intitulé « L'Europe comme enjeu clivant », l'élection de 2012 survient dans un contexte de fortes tensions européennes. Il apparaît alors que l'existence de craintes exprimées vis à vis de l'UE est un déterminant important des choix électoraux. Selon les auteurs, « le choix de voter pour la candidate du Front National semble ainsi beaucoup plus dépendre des positions de ces électeurs sur notre première échelle d'attitude vis à vis de l'Europe que sur le libéralisme économique et même sur le libéralisme culturel et l'échelle gauche-droite. Ce sont les attitudes de ces électeurs en termes d'ethnocentrisme ainsi que vis à vis de l'Europe et de la globalisation qui comptent davantage ». La question européenne permet donc de soutenir l'idée d'une tripartition de l'espace électoral. Le FN s'oppose aux autres partis en termes de rejet de l'Europe, quand la distinction entre ces derniers est pour partie liée au type de crainte

exprimé (les craintes en termes de protection sociale sont davantage associées à un vote de gauche, celles en termes migratoires à un vote de droite), et plus encore à des questions déconnectées de l'enjeu européen. (Belot, Cautrès, Strudel, 2013)

La remise en cause du clivage gauche-droite à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017 peut-elle alors s'interpréter comme un effacement durable de ce dernier ? Dans un article intitulé « Running to stand still. Le clivage gauche / droite en 2017 », Vincent Tiberj étudie la nature de sa remise en cause. L'absence de positionnement à gauche ou à droite a connu une forte croissance à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017. Le positionnement central ou le refus de se positionner sur cet axe est devenu la réponse la plus donnée par les électeurs. Selon Vincent Tiberj, si cet ensemble d'électeurs « non alignés » est pour partie composé de citoyens peu compétents et peu politisés, « du côté des post baby boomers, on peut aussi faire l'hypothèse d'un rejet informé des différents partis : les post baby boomers sont souvent des « citoyens distants » relativement bien armés pour décoder le politique, et qui ont conséquemment développé un rapport particulièrement critique à l'égard des responsables politiques ». L'auteur note ainsi que des électeurs qui se rapprochent de la gauche ou de la droite en termes de valeurs peuvent ne pas s'y situer à cause du rejet que leur inspirent les personnalités qui incarnent ce camp. Par ailleurs, certaines combinaisons de valeurs favorisent le fait ne se pas se situer en fonction du clivage gauche-droite. Si les électeurs de type « social libertaire » se placent majoritairement à gauche et ceux de type « libéral-autoritaire » à droite, les profils intermédiaires (social autoritaire ou libéral-libertaire) ont une forte probabilité de non alignement. Cette dernière option ne se résume donc ni à un centrisme, ni à un rejet de la politique. L'analyse de probabilités de vote montre alors que la République en marche a su capter un électorat assez large mais en revanche souvent peu convaincu, notamment parmi les électeurs « libéraux-libertaires » (la candidature lepéniste attirant la frange opposée de l'électorat).

Il résulte de cette analyse que l'élection de 2017, pour reprendre les critères de l'école du Michigan, pourrait être une élection de réaligement durable comme une élection déviante. L'électorat n'a pas connu de mutation fondamentale en termes de valeurs. « La gauche et la droite d'en bas – celles des électrices et des électeurs – n'ont pas disparu ». Dès lors, « pour peu que certains enjeux comme l'immigration ou les inégalités soient réanimés et réincarnés politiquement, alors on peut s'attendre à voir ces deux camps grossir à nouveau ». (Tiberj, 2017b)

L'évolution des déterminants du clivage gauche-droite (montée des questions culturelles) ainsi que son affaiblissement récent posent la question de la pertinence des variables lourdes, puisqu'en France leur influence est analysée en termes de positionnement sur un axe gauche-droite. Ce questionnement est encore renforcé par les réflexions qui se développent autour de la remise en cause des classes sociales et, notamment, de la classe ouvrière.

B. La recomposition du rôle des variables de position sociale

1. Le déclin du vote de gauche ouvrier

Complément pour le professeur L'indice d'Alford

L'évolution du vote de classe a souvent été analysée à partir de l'indice d'Alford. Ce dernier présente l'avantage de la simplicité de sa construction. Il soustrait au vote de gauche des travailleurs manuels le vote de gauche des travailleurs non manuels. Plus le vote de gauche est concentré sur les milieux populaires et plus l'indice est élevé. Son aspect binaire suppose toutefois de pouvoir opérer une classification efficace entre gauche et droite, puis entre travailleurs manuels et non manuels (ce qui est rendu difficile par l'absence de bipartisme, mais aussi par la difficulté à classer les employés et indépendants). L'indice d'Alford saisit à la fin des années 1960 un déclin du vote de classe, souvent interprété à partir d'un embourgeoisement de la classe ouvrière (lié au processus de moyennisation) ou de l'émergence de valeurs post-matérialistes, identifiées notamment par Ronald Inglehart et expliquant la progression du vote de gauche des classes moyennes.

L'indice d'Alford comporte néanmoins des lacunes certaines. Il laisse de côté la question de l'abstention, pourtant centrale dans l'analyse du comportement électoral des classes populaires, et ignore des clivages essentiels. Ainsi, la distinction entre secteur public et privé en est absente, alors même qu'au sein des employés par exemple, le vote FN se développe parmi les employés de commerce bien plus que parmi les employés de la fonction publique.

L'existence d'un vote de gauche ouvrier doit être contextualisée. Dès les débuts de la Cinquième République, celui-ci pouvait être relié à l'existence d'enjeux électoraux. Ainsi, lors de l'élection présidentielle de 1965, marquée par des enjeux institutionnels et de politique étrangère, 42% des ouvriers soutiennent la candidature du général de Gaulle au premier tour, à peine moins que la moyenne de la population française.

Néanmoins, le déclin du vote de gauche ouvrier depuis les années 1980 est réel. Outre les catholiques pratiquants, le deuxième univers politique cohérent distingué par Guy Michelat et Michel Simon en 1977 est celui des « ouvriers irreligieux communistes ». Le vote de gauche des ouvriers est alors majoritaire et prend racine dans un sentiment subjectif d'appartenance à un monde social particulier, partageant des valeurs communes identifiées aux partis de gauche. C'est la raison pour laquelle le nombre d'« attributs » qui attachent un ouvrier au milieu ouvrier (comme le fait d'avoir des parents ou un(e) conjoint(e) ouvrier-ère) influence la probabilité de voter à gauche.

Mais alors que lors des élections législatives de 1978, 70% des ouvriers votent à gauche, ils ne sont plus que 40% en 2007, un chiffre à peine supérieur à la moyenne nationale. Ce constat se retrouve dans le rapport publié par la fondation Terra Nova en 2011 et intitulé *Gauche. Quelle majorité électorale pour 2012 ?*. Dans ce rapport, les auteurs font le constat d'une érosion du

poids des ouvriers dans le vote de gauche, tant en raison de leur baisse numérique que de l'affaiblissement de l'attachement du monde ouvrier aux partis de gauche. Si la gauche et le monde ouvrier se sont longtemps retrouvés du fait de leur opposition au libéralisme économique, la rupture se fait sur les questions culturelles. En même temps que la gauche de gouvernement s'ouvre sur ces questions, le conservatisme ouvrier va croissant, porté notamment par la crise économique et le repli qu'elle induit (sur l'immigration, la perte de valeurs morales, ...). La déception économique des années 1980 renforce la prise de distance.

Florent Gougou et Pierre Martin soulignent toutefois que le déclin de la gauche ne peut être attribué aux seules déceptions liées à l'arrivée de la gauche au pouvoir dans les années 1980. Dans l'affaiblissement de la gauche, le déclin du PCF semble central : « Le PCF est victime de son incapacité à répondre à l'accélération des mutations sociales liées à la troisième révolution industrielle (déclin numérique des ouvriers, particulièrement dans la grande industrie), aux nouveaux mouvements sociaux (...) et à l'effondrement de l'image de l'URSS, actant la fin de l'espoir qu'elle pouvait représenter pour certains. Qui plus est, la progression du chômage rappelle au monde ouvrier sa forte dépendance à l'égard du patronat et rend irréal le discours traditionnel de gauche contestataire ». (Gougou, Martin, 2014)

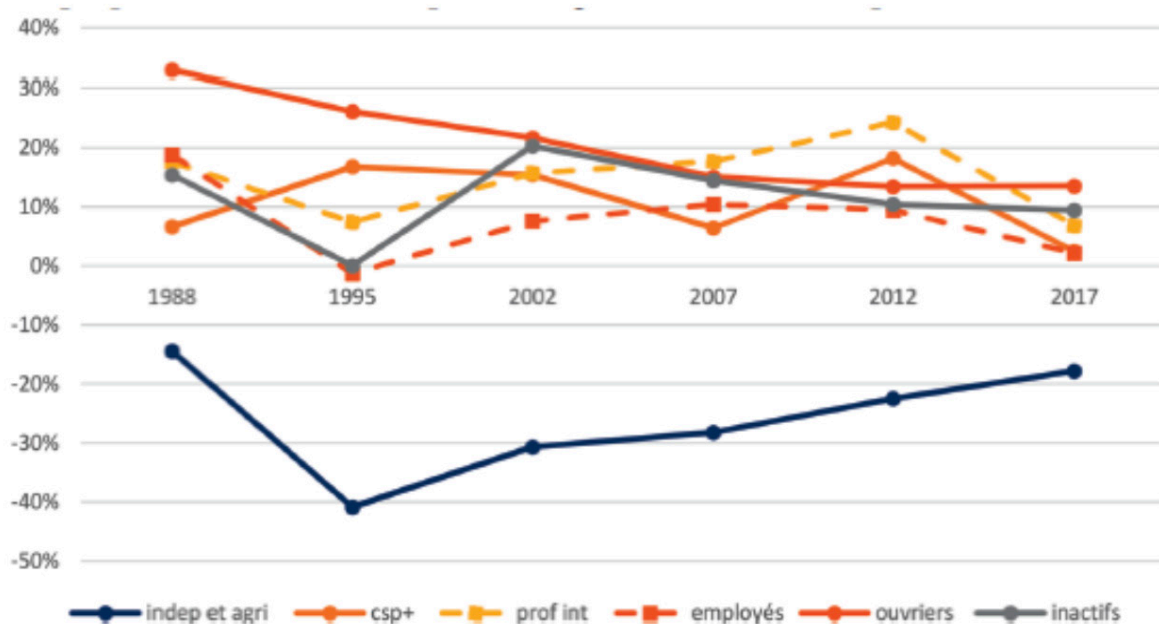
Ainsi, tandis que 33% des ouvriers ont voté en faveur de François Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, et 41% en 1988 (un chiffre à chaque fois supérieur de 7 points au score du candidat socialiste), ils ne sont plus que 13% à voter en faveur de Lionel Jospin le 21 avril 2002, moins que la moyenne nationale. C'est au sein des cadres et professions intellectuelles supérieures que le candidat socialiste réalise son meilleur score. Enfin, au sein des classes populaires, les employés occupent une part croissante. Or, il s'agit d'une catégorie dans laquelle l'implantation syndicale est moindre et le travail plus souvent isolé, ce qui ne favorise pas l'implantation de la gauche. Les auteurs du rapport publié par Terra Nova considèrent alors que les jeunes, les diplômés, les femmes ou les minorités, au sein desquels la gauche progresse, peuvent constituer une « nouvelle coalition de gauche » dont l'unité se fait d'abord sur le plan culturel.

2. La persistance du poids d'autres variables de position

A la manière dont la réflexion sur la fin des classes sociales se centre parfois sur le déclin de la classe ouvrière (au détriment de la permanence bourgeoise), la réflexion sur la fin du vote de classe laisse souvent de côté la persistance d'une adhésion forte à la droite des indépendants et des agriculteurs. Le clivage fondé sur le statut professionnel est en effet toujours vivace. En 2017, ces deux PCS sont même les plus marquées en termes de positionnement idéologique. Si les petits indépendants ont fourni sous la IIIe République le socle électoral de la gauche républicaine, ils sont depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale un soutien indéfectible de la droite. Lors des élections de 2017, marquées par un désalignement de la plupart des groupes socio-professionnels, la droite continue de dominer largement dans le monde des indépendants. Selon Vincent Tiberj, c'est même sans doute « le seul « positionnement de classe » qu'on

peut encore évoquer en France en 2017 » (Tiberj, 2017b).

Le différentiel de placement gauche-droite selon la profession



Source : enquêtes post-électorales Cevipof-Sofres 1988 et 1995, Panel électoral français 2002, enquête post-électorale Cevipof-Ministère de l'Intérieur-Ifop 2007, Enquêtes électorales françaises 2012 et 2017.

Note de lecture : Pour chaque année et chaque groupe, on a soustrait à la proportion des individus se plaçant à gauche celle de ceux se situant à droite. Un score nul signifie un équilibre entre gauche et droite ; un score négatif correspond à un alignement sur la droite du groupe ; un score positif correspond à un alignement sur la gauche du groupe.

(Tiberj, 2017b)

Par ailleurs, le volume et la composition du patrimoine, ainsi que le fait d'être salarié du privé ou du public, sont des variables de position sociale dont on a pu montrer dans la partie II les effets persistants sur l'orientation électorale.

3. Le vote FN est-il un nouveau vote de classe ?

Dans les années 1980, le vote pour le Front national était présenté comme « interclassiste », réalisant notamment « la conjonction de l'atelier et de la boutique » (ouvriers et petits indépendants). Mais le lien entre le monde ouvrier et le Front national se renforce ensuite progressivement, tandis qu'à partir du milieu des années 1990, le FN prend ses distances avec le libéralisme et fait de la « défense des travailleurs » l'un de ses thèmes. Si l'on compare le pre-

mier tour des élections présidentielles de 2012 à celui de 1988, l'on voit à quel point les écarts entre professions ont augmenté, puisque 6% des cadres et 28,5% des ouvriers ont voté pour le FN en 2012, alors qu'ils étaient respectivement 14% et 17% à faire ce choix en 1988. Le FN recrute aujourd'hui surtout parmi les ouvriers et, dans une moindre mesure, les employés et les agriculteurs. Pour autant, Florian Gougou relativise l'importance de la part des ouvriers dans l'électorat du FN, soulignant qu'elle s'élevait à 50 % dans celui du Parti communiste français à son apogée en 1967 et 1978, contre 30 à 35 % au maximum pour le FN depuis 1988 (Gougou, 2015). On ne peut donc pas parler d'un « vote de classe » ouvrier en faveur du Front National, même si des variables de position influent (comme pour les autres partis) sur la fréquence de cette orientation. Entre 2002 et 2017, on a assisté à une « globalisation » du vote FN, qui progresse plus vite au sein des cadres et des diplômés du supérieur qu'au sein des ouvriers, mais les écarts demeurent extrêmement importants : au premier tour des élections présidentielles de 2017, 11% des cadres supérieurs et des professions libérales ont voté pour Marine Le Pen contre 35% des ouvriers et 24% des employés. C'est chez les enseignants, les étudiants et les professions du spectacle que le FN réalise ses plus mauvais scores. Le diplôme demeure la variable la plus décisive : la candidate du FN recueille 9% des suffrages des électeurs ayant un niveau de diplôme supérieur à bac+2, contre 33% de ceux ayant un diplôme du primaire. (Mayer, 2017).

Si le vote FN ne peut être appréhendé comme un « vote ouvrier », c'est aussi parce que le monde ouvrier apparaît électoralement éclaté. Ainsi, le vote en faveur du FN est nettement plus fréquent au sein des jeunes générations que des plus anciennes : en 2012, les ouvriers ayant entre 18 et 34 ans ont voté deux fois plus souvent pour le FN que ceux de plus de 67 ans. Par ailleurs, cette orientation est davantage le fait des ouvriers stables, au sein desquels se dessine la « conscience sociale triangulaire » décrite par Olivier Schwartz. Ces ouvriers considèrent en effet souvent que les parcours de promotion sociale et résidentielle qui sont les leurs résultent de mérites et d'efforts individuels ; ils sont parfois en proie à la peur du déclassement et de la perte du petit capital qu'ils ont constitué. C'est ce qui contribue à expliquer les scores relativement élevés obtenus par le FN dans certaines zones péri-urbaines comme celle qu'étudie Violaine Girard (Girard, 2017). Toutefois, le vote FN a récemment progressé dans toutes les strates de la société et en particulier au sein des ouvriers les plus précaires. Aux élections régionales de 2015, ce sont presque les deux tiers des votants issus de cette catégorie qui ont choisi le FN (mais près de 60% des ouvriers se sont abstenus) (Mayer, 2017).

C. *Vers une individualisation du vote ? La place du vote sur enjeu*

Complément pour le professeur Les théories de l'électeur rationnel

La remise en cause de certaines conclusions des écoles de Columbia et du Michigan et, plus radicalement, de l'idée d'un choix électoral surdéterminé par les appartenances sociales, a notamment pris la forme de théories inspirées de la science économique et du postulat de rationalité instrumentale. Selon des auteurs comme Anthony Downs ou Gordon Tullock, l'électeur voterait en fonction de l'utilité anticipée des différentes options qui s'offrent à lui. Par la suite, beaucoup de modèles économétriques ont cherché à estimer les paramètres mobilisés dans le choix électoral. Le débat s'est essentiellement orienté sur la possibilité d'un vote rétrospectif (sanctionnant le bilan d'une équipe sortante) ou prospectif (fondé sur les programmes), ainsi que sur celle d'un vote égotropique (on vote en fonction de son intérêt) ou sociotropique (on vote en fonction de l'intérêt collectif). Il semblerait que les résultats les plus concluants soient liés à la prise en compte d'un vote rétrospectif. Gerald Kramer montre ainsi que l'évolution économique de l'année qui précède l'élection, notamment en termes de pouvoir d'achat, est corrélée avec les résultats électoraux (Kramer, 1971). Cela étant, le pouvoir prédictif des modèles économétriques demeure limité. En France, le débat a surtout porté sur la prise en compte des enjeux par les électeurs et la volatilité des préférences (plus que sur la rationalité de leurs décisions).

Chaque élection prend place dans un contexte particulier ; la campagne électorale et les médias ont ensuite pour principal effet de mettre sur agenda certains enjeux, qui mobilisent plus ou moins les électeurs et sont donc inégalement susceptibles de fonder leurs choix.

1. L'existence d'élections critiques

Certains scrutins manifestent de façon massive la présence d'un vote sur enjeu de la part des citoyens. Les « réalignements électoraux » prennent racine dans des élections dites « critiques », au cours desquelles les candidats se positionnent de façon distincte sur des enjeux saillants auxquels une majorité d'électeurs accorde de l'importance, et sur lesquels ils ont des opinions affirmées. Aux Etats-Unis, la réponse à apporter à la crise des années 1930 a constitué un enjeu autour duquel de nombreux électeurs républicains se sont positionnés en faveur de la politique de New Deal proposée par le candidat démocrate Roosevelt. En France, les élections de 1962 se jouent notamment autour de l'enjeu que représente le changement de Constitution proposé par le général de Gaulle, en faveur d'une élection du président de la République au suffrage universel direct. Une majorité de la population française est alors demandeuse d'un changement institutionnel. Près de la moitié des électeurs qui avaient voté aux

législatives de 1958 en faveur du MRP (Mouvement Républicain Populaire, démocrate chrétien) et plus de la moitié de ceux du CNIP (Centre National des Indépendants et Paysans, traditionaliste) basculent vers l'UNR (Union pour la Nouvelle République, parti soutenant de Gaulle). Lors de cette élection, beaucoup de citoyens ont donc fait primer l'enjeu sur la fidélité partisane.

2. Dépasser l'opposition entre vote sur clivage et vote sur enjeu, pour articuler une sociologie des électeurs et une sociologie des élections

En-dehors des élections de réaligement, les enjeux placés au cœur des campagnes électorales et mis en exergue par les médias sont souvent mentionnés par les électeurs comme étant importants, mais pas forcément au point de faire basculer leur vote. Ainsi, en 2002, à l'issue d'une campagne marquée par l'enjeu de la lutte contre l'insécurité et la délinquance, la majorité des personnes interrogées la veille du scrutin n'en font pas l'enjeu déterminant de leur positionnement. Surtout, ceux qui en font un enjeu prioritaire sont plus souvent des électeurs de droite ou d'extrême-droite. La perception des enjeux n'est donc pas indépendante de l'orientation politique. Seuls le vote pour le candidat des Verts et celui pour le candidat du Front national sont fondamentalement des votes sur enjeux : celui relatif à la pollution pour le vote Noël Mamère ; ceux relatifs à l'immigration et la délinquance pour le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen (Mayer, Tiberj, 2004).

Dans un article intitulé « Economie et vote en 2012. Une élection présidentielle de crise ? », Nicolas Sauger montre que le vote Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 a été favorisé par l'intérêt porté à la question des déficits publics. Cela étant, cet effet des enjeux demeure de nouveau limité, puisqu'il est pertinent uniquement pour expliquer un vote Bayrou de la part d'un électorat s'identifiant au centre ou au centre droit. Le niveau de libéralisme économique reste bien plus structurant que l'appréhension de la conjoncture économique. Nicolas Sauger met par ailleurs en évidence l'existence d'un vote rétrospectif : « Estimer de manière plus optimiste l'évolution de l'économie sur une échelle en cinq positions augmente de 40% les chances de voter pour Nicolas Sarkozy ». Le candidat sortant est le seul affecté par la perception de la conjoncture économique. Il reste néanmoins difficile de savoir si le jugement favorable sur son action passée génère un vote en faveur de Nicolas Sarkozy ou si le fait de soutenir le candidat de droite incite à juger positivement son action.

Même si les citoyens se positionnent sur des enjeux et en informent leur vote, ils effectuent donc leurs choix dans un « espace des possibles » restreint, circonscrit par leurs valeurs et préférences politiques préformées. Les transferts gauche-droite sont par conséquent limités en-dehors des élections critiques. Il semble alors nécessaire de dépasser l'opposition entre une représentation de l'électeur comme étant peu informé, peu réflexif et sur-déterminé par des variables lourdes, et une autre représentation où il serait, au contraire, rationnel, compétent et capable de traiter toute l'information disponible quand il y a intérêt. La prise en compte des enjeux n'est pas forcément incompatible avec celle des variables lourdes (com-

me on l'a d'ailleurs vu dans la partie II dans le cadre de l'étude sur l'influence du patrimoine). Par ailleurs, les mêmes électeurs peuvent alternativement voter sur enjeu ou en fonction des identités partisans qui sont les leurs. Ainsi, alors que Norman Nie, Sidney Verba et John Petrocik défendent en 1976 dans *The changing American voter* la thèse d'un électorat plus changeant, votant davantage en fonction d'enjeux tels que la question raciale ou la guerre du Vietnam (si les trois quarts des électeurs s'identifient à un parti en 1964, ils ne sont plus que 62% à le faire dix ans plus tard), le caractère structurel de cette évolution sera mis en cause par la suite. Le retour d'élections aux enjeux peu tranchés ou de candidats peu clivants favorise la réémergence de l'identification partisane. Ainsi en 1976, le scrutin qui oppose Gerald Ford et Jimmy Carter voit une remontée de l'identification partisane et une baisse du nombre d'électeurs se prononçant sur les enjeux du scrutin.

Complément pour le professeur

Les électeurs hésitants, des électeurs plus réflexifs ou moins politisés ?

Les électeurs hésitants entre différents candidats ou se prononçant différemment en fonction des élections sont-ils marqués par leur sensibilité aux enjeux ou par leur méconnaissance du jeu politique ? Ce débat peut être éclairé par l'étude des électeurs déclarant se décider au dernier moment. La prise en compte de la temporalité du vote lors de l'élection présidentielle de 2007 permet de distinguer trois groupes d'électeurs (Cautrès, Jadot, 2007) : les « convaincus » de longue date, ceux qui ont été « conquis » par un candidat, et ceux qui restent « circonspects » jusqu'à la fin du scrutin. Les trois groupes apparaissent relativement homogènes socialement. Aucun ne se distingue en termes de catégorie socio-professionnelle, d'insertion sociale ou de revenu.

Cela ne signifie toutefois pas que ces électorats soient similaires en termes de politisation. Ainsi, le pourcentage d'électeurs « convaincus » se déclarant intéressés par la politique est supérieur de 7 points à celui des « conquis », et de 13 points à celui des « circonspects », une hiérarchie qui se retrouve en termes de régularité de la participation aux élections, ou de fréquence du positionnement sur une échelle gauche-droite. Par ailleurs, les électeurs les plus convaincus suivent davantage la campagne électorale, à l'opposé des électeurs circonspects dont une majorité ne la suit au mieux que « de temps en temps ». Cela se retrouve dans un choix électoral final plus souvent motivé par la personnalité des candidats et moins par le parti les soutenant, donc un choix qui peut être justifié mais n'est pas guidé par une compétence politique ou une démarche optimisatrice plus affirmée que celle des autres électeurs – au contraire.

Dans « Un choix, des logiques multiples », Vincent Tiberj, Bernard Denni et Nonna Mayer distinguent toutefois les électeurs sans préférence à un mois du scrutin et ceux qui ont des préférences multiples. Ces derniers ne sont pas moins politisés que les électeurs déjà décidés, et leurs préférences sont de fait souvent cohérentes. Ainsi, parmi les électeurs de gauche hésitant entre deux candidats, 62,5% ont une hésitation interne à la gauche et 19,5% hésitent entre un candidat de gauche et F. Bayrou. Ces résultats montrent aussi l'importance d'un « vote négatif », par défaut, dans une campagne qui aura été peu mobilisatrice. (Tiberj,

Denni, Mayer, 2013)

Références bibliographiques

- Amengay A., Durovic A., Mayer N. (2017), « L'impact du genre sur le vote Marine Le Pen », *Revue française de science politique*, vol. 67, n°6, Paris, Presses de Sciences po
- Belot C., Cautrès B., Strudel S. (2013), « L'Europe comme enjeu clivant. Ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les orientations de vote lors de l'élection présidentielle de 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°6, Paris, Presses de Sciences po
- Berelson B., Lazarsfeld P., McPhee W. (1954), *Voting*, Chicago, Chicago University Press
- Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de minuit
- Braconnier C., Dormagen J-Y. (2007), *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard
- Braconnier C., Mayer N. (dir.) (2015), *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences po
- Braconnier C., Dormagen J-Y., Gabalda G., Niel X. (2016), « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n°1, Paris, France, Presses de Sciences po
- Braconnier C., Coulmont B., Dormagen J-Y. (2017), « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale », *Revue française de science politique*, vol. 67, n°6, Paris, France, Presses de Sciences po
- Brouard S., Tiberj V. (2005), *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences po
- Buisson G., Penant S. (2017), « Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 », *Insee première*, n°1671.
- Campbell A., Converse P., Miller W, Stokes D. (1960), *The American voter*, New York, Wiley
- Capdevielle J., Dupoirier E. (1981), "l'effet patrimoine", in. Capdevielle J. (dir.), *France de*

gauche, vote à droite, Paris, Presses de Sciences po.

Cautrès B., Jadot A. (2007), « L'(in)décision électorale et la temporalité du vote. Le moment du choix pour le premier tour de l'élection présidentielle 2007 », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°3, Paris, Presses de Sciences po

Denni B., (2011) « Le conservatisme des seniors : une affaire d'âge ? », in. Muxel A. (dir.), (2011) *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences po

Downs A. (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Row

Féré V. (2017), « Droite et gauche depuis 1958 », *Commentaire*, n°159, Commentaire SA

Foucault M., Nadeau R., Lewis-Beck M. (2011), « La persistance de l'effet patrimoine lors des élections présidentielles françaises », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°4, Paris, Presses de Sciences po

Fourquet J. (2017a), « Un nouveau clivage. Perdants versus gagnants de la mondialisation », *Commentaire*, n°158, Commentaire SA

Fourquet J. (2017b), « Sur la gauche radicale : le vote Mélenchon », *Commentaire*, n°159, Commentaire SA

Gaxie D. (1978), *Le cens caché*, Paris, Seuil

Girard V. (2017), *Le vote FN au village. Trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Editions du Croquant

Gougou F., Labouret S. (2013), « La fin de la tripartition ? Les recompositions de la droite et la transformation du système partisan », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°2, Paris, Presses de Sciences po

Gougou F., Martin P., (2014), « Gauche, droite et vote populaire », *Commentaire*, n°145, Commentaire SA

Gougou F. (2015), « Les ouvriers et le vote Front national. Les logiques d'un réalignement électoral », in. Crépon S., Dézé A., Mayer N. (dir.), (2015), *Les faux-semblants du Front national*, Paris, Presses de Sciences po

Grundberg G., Schweisguth E. (1997), « Vers une tripartition de l'espace politique », in. Mayer N., Boy D., (1997), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences po

Jeanbart B., Ferrand O., Prudent R. (2011), *Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 ?*, Fondation Terra Nova, consulté le 12/03/2019 (<http://tnova.fr/rapports/gauche-quelle-majorite-electorale-pour-2012>)

Kramer G.H. (1971), « Short-term fluctuations in US voting behavior, 1896-1964 », *American Political Science Review*, vol. 65.

Lancelot A. (1968), *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Armand Colin

Lazarsfeld P., Berelson B., Gaudet H. (1944), *The People's choice. How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, Columbia University Press.

Lehingue P. (2011), *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La découverte

Mayer N., Boy D. (1997), « Les « variables lourdes » en sociologie électorale », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*

Mayer N., Tiberj V. (2004), « Do Issues Matter ? Law and Order in the 2002 French Presidential Elections », in. Chenu A., Lesnard L. (dir.), *The French Voter. Before and after the 2002 Elections*, New York, Palgrave

Mayer N. (2010), *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin

Mayer N. (2017), « Les électeurs du FN, 2012-2015 », in. Gougou F., Tiberj V. (2017), *La déconnexion électorale. Un état des lieux de la démocratie française*, Fondation Jean Jaurès

Michelat G., Simon M. (1977), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la FNSP

Michelat G., Tiberj V. (2007), « Gauche, centre, droite et vote. Permanence et mutation d'une opposition », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°3, Paris, Presses de Sciences po

Michelat G., Dargent C. (2015), « Système symbolique catholique et comportements électoraux », *Revue française de science politique*, vol. 65, n°1, Paris, Presses de Sciences po.

Muxel A. (2003), « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », dans Perri-

neau P., Ysmal C. (2003), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences po

Muxel A. (2007), « La mobilisation électorale. L'envers de 2002 et un sursaut généralisé », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°3, Paris, Presses de Sciences po

Muxel A. (2008), « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique », *Cahiers du Conseil Constitutionnel*, n°23.

Muxel A. (2013), « La mobilisation électorale en 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°2, Paris, Presses de Sciences po

Muxel A. (2017), « La mobilisation électorale, du décrochage civique à l'abstention record », in. Perrineau P. (dir.), *Le vote disruptif. Les élections présidentielles et législatives de 2017*, Paris, Presses de Sciences po.

Nie N.H., Verba S., Petrocik J.R. (1976), *The Changing American Voter*, Harvard, Harvard University Press

Olson M. (1987 [1965]), *Logique de l'action collective*, Paris, Puf

Perrineau P. (2007), « Électeurs dissonants et électeurs fidèles », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°3, Paris, Presses de Sciences po

Perrineau P. (2017), *Le vote disruptif. Les élections présidentielles et législatives de 2017*. Paris, Presses de Sciences po

Peugny C. (2015), « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires », *Revue française de science politique*, vol. 65, n°5, Paris, Presses de Sciences po

Rouban L. (2005), « Privé, public : la culture sociopolitique des salariés en Europe », *Cahiers du Cevipof*, n°40.

Sauger N. (2007), « Le vote Bayrou. L'échec d'un succès », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°3, Paris, Presses de Sciences po

Sauger N., Raillard S-L. (2013), « Économie et vote. Une élection présidentielle de crise ? », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°6, Paris, Presses de Sciences po

Sénac R., Parodi M. (2013), « Gender gap à la française : recomposition ou dépassement ? L'élection présidentielle 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°2, Paris, Presses de Sciences po

Siegfried A. (1913), *Tableau politique de la France de l'ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, réédition 1960

Sineau M. (2004), « Les paradoxes du gender gap à la française », in. Cautrès B., Mayer N. (2004), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences po

Tiberj V. (2012), « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, vol. 62, n°1, Paris, Presses de Sciences po

Tiberj V. (2013a), « Un choix, des logiques multiples. Préférences politiques, espace des possibles et votes en 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°2, Paris, Presses de Sciences po

Tiberj V. (2013b), « Les temps changent, renouvellement générationnel et évolutions politiques en France », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n°4, Paris, Presses de Sciences po

Tiberj V., Denni B., Mayer N. (2013), « Un choix, des logiques multiples : préférences politiques, espace des possibles et votes en 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°2, Paris, Presses de sciences po

Tiberj V. (2017a), *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Puf

Tiberj V. (2017b), « Running to stand still. Le clivage gauche/droite en 2017 », *Revue française de science politique*, vol. 67, n°6, Paris, Presses de Sciences po

Tiberj V. (2018), « Le vote décentré. Renouvellement générationnel et rapport à la participation électorale en France », *Revue française de science politique*, vol. 68, n°5, Paris, Presses de Sciences po

